

« Ce serait cependant une belle chose à laquelle je n'ose croire, que de passer la vie l'un près de l'autre, hypnotisés dans nos rêves : votre rêve patriotique, notre rêve humanitaire et notre rêve scientifique » Pierre Curie

Ce devoir fait partie d'un ensemble d'épreuves nécessaires à la validation d'un programme de master en coopération internationale et aide humanitaire

Mémoire :

	Name of the assignment
Solicited by	KALU Institute - Humanitarian Aid Studies Centre
Date	Octobre,10,2020
Authors	Jean Jacson DANIEL
Auteurs	Joseph Benjamin LORMILUS
Supervisor	Karin Michotte
Superviseur	Zandra Muñoz Barrera



Table des matieres

MODELE DU MEMOIRE	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
1 LICENCE ET AUTRES DECLARATIONS		3
1.1 LICENCE		3
1.2 DECLARATION DE L'AUTEUR		3
1.3 CONTRIBUTIONS DE TIERS		3
1.4 DECLARATION CONCERNANT LES SECTIONS DE CE MEMOIRE AYANT ETE UTILISEES DANS LE BUT DE VALIDER UN AUTRE PROGRAMME D'ETUDES		4
1.5 PUBLICATIONS DONT VOUS ETES L'AUTEUR, INTEGREES DANS CE MEMOIRE		4
1.6 REMERCIEMENTS	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
1.7 DEDICACE	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
2 INFORMATIONS RELATIVES A CE DOCUMENT		4
2.1 CATEGORIES		4
2.2 L'AUTEUR		4
2.3 RESUME	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
3 INTRODUCTION ET AVANT-PROPOS		5
3.1 INTRODUCTION		5
3.2 PROBLEMATIQUE		6
3.3 OBJECTIFS DE RECHERCHE ET QUESTIONS PRINCIPALES		6
3.4 PERTINENCE DE L'ETUDE		7
3.5 PORTEE DE L'ETUDE / VALEUR AJOUTEE		7
3.6 LIMITES DE L'ETUDE		7
3.7 DESCRIPTION DU DOMAINE D'ETUDE		8
4 RESULTATS DE LA RECHERCHE		8
5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS (OU MESSAGE PRINCIPAL)		8
6 SECTION X (TITRE 1)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
6.1.1 SOUS-SECTION X.1.1 (TITRE 3)		12
6.1.2 SOUS-SECTION X.1.2 (TITRE 3)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
6.2 SOUS-SECTION X.2 (TITRE 2)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
7 SECTION Y. (TITRE 1)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
7.1 SOUS-SECTION Y.1 (TITRE 2)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
7.1.1 SOUS-SECTION Y.1.1 (TITRE 3)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
7.1.2 SOUS-SECTION Y.1.2 (TITRE 3)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
7.2 SOUS-SECTION Y.2 (TITRE 2)		20
8 ANNEXES		23
8.1 LISTE DES ACRONYMES	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.2 GLOSSAIRE	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.3 SOURCES	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.4 BIBLIOGRAPHIE		48
8.5 CONCEPTION DE LA RECHERCHE ET METHODOLOGIE	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.5.1 INTRODUCTION	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.5.2 CONCEPTION DE L'ETUDE	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.5.3 LIEUX CONCERNES PAR L'ETUDE	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.5.4 POPULATION CIBLE ET SELECTION DES PARTICIPANTS	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.5.5 OUTILS DE RECHERCHE	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.5.5.1 Entretiens semi-structurés	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.5.5.2 Groupes de discussion (GD ou focus groups)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.5.5.3 Entretiens avec des informateurs clés (EIC)	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.6 METHODES DE RECHERCHE	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.7 GESTION DES DONNEES	;	ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
8.8 ANNEXES SUPPLEMENTAIRES		49

1 Licence et autres déclarations

1.1 Licence

Cette œuvre est mise à disposition en vertu de la Licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.



Cette licence permet aux autres de remixer, arranger, et adapter votre œuvre, même à des fins commerciales, tant qu'on vous accorde le mérite en citant votre nom et qu'on diffuse les nouvelles créations selon des conditions identiques. Cette licence est souvent comparée aux licences de logiciels libres, "open source" ou "copyleft". Toutes les nouvelles œuvres basées sur les vôtres auront la même licence, et toute œuvre dérivée pourra être utilisée même à des fins commerciales. C'est la licence utilisée par Wikipédia ; elle est recommandée pour des œuvres qui pourraient bénéficier de l'incorporation de contenu depuis Wikipédia et d'autres projets sous licence similaire.



C'est une Licence "Free Culture" (libre au sens donné par ce groupe)

1.2 Déclaration de l'auteur

Cette œuvre est le fruit d'un travail dont nous déclarons être les auteurs, et ne contient aucun document ayant été publié ou élaboré par un tiers, en dehors d'extraits de textes dûment référencés.

Les contributions d'autres auteurs à ce document sont clairement identifiées. Elles incluent : l'assistance statistique, le format des enquêtes et sondages, l'analyse de données, l'utilisation de certaines procédures techniques, ainsi que tout autre travail de recherche original utilisé ou mentionné.

Le contenu de ce mémoire est le résultat de nos propres efforts et ne comporte aucun paragraphe conséquent ayant été précédemment soumis à des examinateurs dans le cadre d'un autre programme d'études. Nous déclarons avoir clairement identifié la présence de telles sections le cas échéant.

Nous déclarons avoir élaboré ce devoir sous une Licence Creative Commons. Un exemplaire électronique de notre mémoire est disponible en téléchargement depuis la page web de l'Institut.

1.3 Contributions de tiers

Tous les extraits de textes utilisés seront dûment référencés



1.4 Déclaration concernant les sections de ce mémoire ayant été utilisées dans le but de valider un autre programme d'études

Aucune section de ce mémoire n'a jamais été utilisée dans le but de valider un autre programme d'études.

1.5 Publications dont vous êtes l'auteur, intégrées dans ce mémoire

Aucune publication dont nous sommes l'auteur n'est intégrée dans ce mémo

2 Informations relatives à ce document

2.1 Catégories

Pays	Type documents	de	Sujet	Institutions	Langue	
Haïti	Étude de cas		Catastrophes	Humanitaires Recherche	N/A	Français

2.2 L'auteur

Ce travail est une réalisation de deux auteurs : Jean Jacson DANIEL et Joseph Benjamin LORMILUS



Comptable, spécialiste en administration financière et autres formations complémentaires, Monsieur Jean Jacson DANIEL a une large expérience dans le renforcement des capacités institutionnelles, des finances publiques et la gestion de projets de développement. Formateur Consultant en finances locales, Monsieur Daniel a déjà prêté ses services à diverses Institutions nationales et internationales : Le Ministère de l'Economie et des Finances ; l'Union Européenne et la MINUSTAH. Il a eu à occuper des fonctions allant de manager de projet, Administrateur, Comptable Public et Officier des Affaires Civiles de la MINUSTAH. Il a fourni aussi des services de consultation et conseils à plusieurs organisations et institutions du milieu dans des domaines divers. Monsieur DANIEL offre présentement ses services, au PNUD, en sa qualité d'expert en finances locales.



Licencié es-Sciences Economiques et détenteur d'une série de certificat de formation, M. Joseph Benjamin LORMILUS dispose d'une large expérience entre autres dans les domaines du monitoring politique, économique et social, du renforcement des capacités institutionnelles et de la gestion de projets. Au cours de son parcours professionnel d'environ 21 ans, M. LORMILUS a servi en qualité de professeur de Mathématiques au niveau secondaire, de cadre dans le secteur bancaire haïtien (Sogebank S.A et Unibank S.A), de coordonnateur Régional Sud d'un programme d'Appui aux Partis politiques pour le compte du National Democratic Institute for International Affairs (NDI), Officier des Affaires Civiles à la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et Officier des Affaires Politiques et Etat de droit à la Mission des Nations Unies pour le Renforcement de la Justice en Haïti (MINUJUSTH). (Saisissez votre texte ici)



3 Introduction et avant-propos

3.1 Introduction

Classé en catégorie 4 sur l'échelle de Saphir-Simson, le cyclone Mathieu est considéré comme le plus dévastateur d'Haïti, après Jeanne, en 2004. Les forts vents, associés à des pluies abondantes de plus de 500 mm, avec une vitesse de déplacement très faible de l'ordre de 6 à 7 km/h, ont frappé directement six (6) départements géographiques du pays, à savoir le Sud, la Grande Anse, les Nippes, le Sud-est, l'Ouest et le Nord-ouest. Cet ouragan a touché Haïti par la partie sud, précisément la commune des Anglais, dans la nuit du 3 octobre 2016 et a quitté le lendemain par la cote du Nord-Ouest.

Mathieu a mis en évidence les vulnérabilités d'Haïti par rapport aux autres pays de la caraïbe. Selon le gouvernement Haïtien, environ 546 morts, 128 disparus et 439 blessés ont été enregistrés. Ce maigre bilan humain a été très vite contesté par certaines ONG et une grande partie de la société civile, en raison de la non prise en compte d'une large partie de la population, située dans des zones reculées du pays. Toujours est-il que ce cyclone a trouvé un Haïti dans sa grande fragilité, due en raison de la mauvaise qualité des infrastructures et la dégradation environnementale, ajoutée à un niveau de préparation insuffisant de l'ensemble du pays face à des événements saisonniers.

Ce travail de recherche est conduit par deux Etudiants de Kalu Institute et aussi anciens Officiers des Nations Unies à la MINUSTAH, ayant travaillé du côté des acteurs humanitaires, à toutes les phases de la gestion de l'Ouragan Mathieu dans le département de la Grand'Anse. Il présente entre autres, les résultats de l'analyse de la gestion de cet ouragan par les différents acteurs et les impacts de leurs interventions sur le bien-être de la population de la Grand'Anse, notamment sa situation socioéconomique, quatre ans après.

Ce travail est structuré en huit chapitres :

Les 4 premiers chapitres arborent les informations générales relatives à la licence et au document ainsi que le cadre méthodologique de la recherche et le cadre conceptuel de la gestion des catastrophes naturelles.

Le chapitre 5 présente le département de la Grand'Anse, l'un des six départements affectés par le passage de l'ouragan Matthieu et sur lequel l'étude a été conduite

Quant au chapitre 6, il étale le bilan des dégâts par secteur, notamment, le secteur socioéconomique, le secteur environnemental, le secteur des infrastructures et des biens et le secteur transversal dans lequel est élaborée la situation des femmes, des filles et des personnes à mobilité réduite.

Au chapitre 7, il est fait une analyse globale de la gestion de l'ouragan Matthieu dans le département de la Grand'Anse. Dans ce chapitre, toutes les phases de la gestion d'une catastrophe ont été présentés, en comparaison à la gestion réelle de Mathieu dans la Grand'Anse par les acteurs humanitaires.

Finalement, le chapitre 8 fait des recommandations, pour un meilleur comportement et une meilleure coordination dans les phases préparatoire, d'intervention et de rétablissement. Ces recommandations trouvent leur utilité en raison du fait que, d'une part, toutes les régions du monde sont susceptibles de connaître des cas de catastrophes aussi bien naturelles que celles causées par l'homme et, d'autre part, le département de la



Grand'Anse est géographiquement situé dans sur la trajectoire du cyclone et aura besoin de renforcer sa capacité dans la gestion des urgences et des catastrophes.

3.2 Les raisons du choix du thème

Le choix du sujet trouve sa justification par rapport à un constat dans la gestion de l'Ouragan Mathieu par les acteurs humanitaires dans la Grand'Anse. En effet, en nos qualités d'Officiers Professionnels Nationaux (NPO) des Nations Unies, la hiérarchie nous a assigné, deux jours avant l'événement, à ce département, en appui aux autorités locales et conformément au mandat de la MINUSTAH. Animés de la volonté de bien faire, les partenaires nationaux et internationaux ont consenti des efforts pour arriver à sauver des vies et des biens menacés par le passage de ce cyclone de catégorie 4. Cependant, après cette formation à Kalu, nous réalisons que si le protocole, les techniques et les phases de la gestion des catastrophes ont été respectées selon les règles de l'art, bien d'autres vies et biens pourraient être sauvés grâce à une meilleure gestion et une meilleure coordination.

3.3 Problématique

Cinq mois après le sommet humanitaire mondial en mai 2016, à Istanbul, Haïti a connu le premier événement majeur, un ouragan de catégorie 4, Matthieu, frappant entre autres, le département de la Grand'Anse (sud-ouest). Ce sinistre a touché environ 2.1 millions de personnes et causé des dégâts estimés à 2 milliards de dollars.

Le Gouvernement haïtien et les grands bailleurs internationaux ont-ils effectivement apporté un apport important, conformément aux engagements de large soutien que recueille le Programme d'action pour l'humanité et ses cinq responsabilités fondamentales ? Les modalités des bailleurs ont-elles été évoluées par rapport à leurs priorités et leurs opérations ayant lien aux 51 engagements de « Grand Bargain »¹ du 1 aout 2016 ? Comment étaient la coordination entre les acteurs nationaux et internationaux ?

C'est dans la foulée de ces interrogations que nous nous proposons de nous évertuer sur les principales interventions de chaque partie prenante afin d'analyser chaque action par rapport aux normes humanitaires et de dégager les écarts, en vue des mesures correctives et d'une meilleure synergie dans les réponses.

Etant présents dans le département, nos constats majeurs sont portés sur les éléments suivants :

1) Malgré les progrès enregistrés dans les réponses humanitaires par rapport au séisme de 2010, on dénote une faiblesse et des différences dans la compréhension et dans la vitesse de la réponse, avec des degrés de variations, selon les secteurs ;

2) Le SIMEX réalisé quelques jours seulement avant le passage de Mathieu a permis, certes, une mise en place rapide et une coordination par la protection civile avant l'aléa. Cependant, dépassé par les événements, le COUD n'arrivait pas à assurer un système efficace de coordination entre les acteurs. De plus, la présence de UNDAC sur le terrain n'aidait pas les acteurs internationaux à coordonner leurs actions et interventions. Il a fallu

¹ Ce concept trouve son origine dans un rapport sur le financement de l'aide humanitaire, élaboré par un panel sous la direction de la commissaire Kristalina Georgieva. Il aborde la manière de combler l'écart croissant entre les besoins humanitaires et les ressources disponibles.

attendre l'arrivée de OCHA pour commencer avec un embryon de coordination mais peu efficace pour lier les actions éparses des partenaires internationaux et le gouvernement haïtien ;

3) Les besoins en alimentation et en abris étaient énormes et prioritaires. Cependant, l'absence d'une approche holistique pour venir en aide à la population faisait considérablement défaut.

3.4 Objectifs de recherche et questions principales

Ce travail de recherche veut développer une plus forte culture de responsabilité dans la prise en charge des personnes affectées par un événement averse. Pour s'aligner à la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (CHS pour son sigle en anglais - Core Humanitarian Standard), ce document de mémoire se donne pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'organisation et de la coordination de la réponse, en matière des urgences ou de catastrophes, dans le département de la Grand'Anse.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Inventorier puis analyser les différentes interventions menées dans le cadre de la gestion de l'ouragan Mathieu dans la Grand'Anse,
- Analyser le cadre global des actions humanitaires, lors du passage de l'ouragan ;
- Déceler les lacunes par rapport aux modèles existant ;
- Proposer des mesures pour améliorer la façon de faire, grâce aux nouvelles connaissances acquises dans ce programme de master.

3.5 Pertinence de l'étude

La pertinence de cette étude résulte dans son utilité pour le département de la Grand'Anse. Ce travail compte, de façon réelle, apporter une contribution dans la gestion des catastrophes naturelles dans le département de la Grand'Anse d'Haïti, notamment dans la coordination entre les différents acteurs intervenant dans la gestion des catastrophes naturelles.

3.6 Portée de l'étude / Valeur ajoutée

Ce mémoire est un document qui servira d'outil et de guide aux chercheurs, aux étudiants et à tout autre professionnel intéressé dans le domaine humanitaire. Il sera aussi présenté aux autorités de la protection civile de la Grand'Anse comme un instrument sur lequel elles pourront se baser entre autres pour mieux gérer les catastrophes naturelles dans le département. Il sera offert comme un guide dans les exercices de simulations réalisés chaque année dans la zone.

3.7 Limites de l'étude

Nous avons, dans le cadre de cette étude, opté, à côté des recherches documentaires, pour conduire des entretiens dans les différentes communes affectées par cet ouragan. Malheureusement faute de moyen, nous avons pu seulement nous entretenir avec certains directeurs/trices et coordonnateurs/trices d'institutions de l'administration centrale de l'Etat et de certains membres de la société civile de Jérémie. Les 12 autres communes ainsi que les secteurs communaux n'ont pas été visités.

D'un autre côté, ce travail ne prend pas en compte le fonctionnement du système national de gestion des risques et des désastres en Haïti, vu que ces acteurs sont, de fait et de droit, impliqués dans la gestion des urgences et des catastrophes.



3.8 Description du domaine d'étude

Traitée sous un angle thématique, cette étude aborde l'aspect de la gestion faite du cyclone Matthieu dans le département de la Grand'Anse, par les différents acteurs Humanitaires. Elle se propose, par rapport aux nouvelles connaissances acquises dans la formation à Kalu Institute, d'identifier les forces et faiblesses de cette gestion, lors des différentes phases d'une catastrophe et de proposer des solutions pour qu'à l'avenir, ils puissent mieux gérer ce type de catastrophe naturelle. Dans cette démarche, nous nous proposons de faire un diagnostic des différentes actions entreprises par les acteurs, de dégager les faiblesses y relatives et de proposer des solutions pour une meilleure gestion des catastrophes, vu que le département de la Grand'Anse est à risque, en raison de sa position géographique.

3.9 Technique de collecte des données

Tout travail scientifique, exige une méthodologie c'est-à-dire les chemins parcourus pour arriver à sa rédaction. Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons utilisé plusieurs moyens pour collecter les données : les lectures sélectives des ouvrages scientifiques et humanitaires ; enquêtes auprès de certaines administrations publiques et de la Protection civile à Jérémie-Grand 'Anse, des guides d'entretien ; des entretiens avec certains responsables impliqués dans la gestion de l'ouragan Mathieu dans la Grand'Anse et aussi nos observations directes, en tant que partie prenante de cet événement. Pour ce faire, nous avons envisagé d'utiliser une méthode analytique à travers laquelle, des diagnostics liés à la gestion de l'ouragan Mathieu ont été effectués. Les outils utilisés pour compiler les données et réaliser les graphiques ne sont pas mis dans ce document, par souci de ne pas l'alourdir. Ils pourront cependant être présentés au besoin.

3.10 Hypothèse de la recherche

Deux hypothèses sont émises dans le cadre de ce travail de recherche :

1. Le manque de coordination de l'ouragan Mathieu dans le département de la Grand'Anse n'a pas aidé les acteurs humanitaires à aborder la phase de la réponse, conformément à la norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité ;
2. Une approche holistique, pour venir en aide à la population sinistrée, facilitera les acteurs étatiques à jouer véritablement leur rôle de lead et à une meilleure coordination intersectorielle au niveau territorial départemental.

4 Cadre conceptuel de la gestion de catastrophe naturelles

4.1 De la notion de catastrophe

La littérature autour de la notion de catastrophe a fait état de trois sens de ce terme : le sens moderne et courant, le sens théâtral, le sens étymologique.

Le sens moderne et courant est celui de « désastre brusque et effroyable », correspond à la fois à un accident causant de nombreuses victimes et à un événement lourd de conséquences pour la collectivité. Cette acception propose une première définition par les effets ou les conséquences.

Il a le sens théâtral de dénouement, et son emploi à propos d'une maladie ou d'un événement n'est d'abord qu'une métaphore du sens théâtral. La catastrophe ne prend



d'ailleurs une tonalité pessimiste qu'à la fin du XVII^e siècle, à cause du dénouement souvent sanglant des tragédies. Cette définition nous indique que la catastrophe relève d'abord des représentations plus que de la réalité, qu'elle est le produit d'un discours, d'une construction.

Enfin, l'étymologie renvoie au latin *catastrophā*, du grec *katastrophē* (bouleversement, fin, dénouement), pouvant être décomposé en *strophē* (action de tourner, volte, évolution) et *kata* qui signifie vers le bas, exprime l'idée de l'achèvement de l'action. Cette origine révèle l'ambiguïté de la catastrophe qui est à la fois clôture et configuration nouvelle, comme le dénouement au théâtre. La catastrophe ne peut donc être étudiée de façon isolée, elle s'insère dans un récit, une évolution. Elle est un discours de l'après, car il n'y a pas de catastrophe perçue comme telle au moment où elle fait irruption.

4.1.1 Définitions de la notion Catastrophe

Certains auteurs qui ont produit des réflexions sur la notion de catastrophe ont laissé à travers leurs œuvres plusieurs définitions. Nous nous proposons d'en aborder :

D'abord, Krzysztof Pomian, souligne la catastrophe comme ce changement négatif qui provoque ou risque de provoquer une solution de continuité. La catastrophe brise le temps humain, ouvre un gouffre entre le passé et le futur, menace de rompre le lien entre les générations ».

Pour certains sociologues, la catastrophe est un événement fédérateur. Elle touche un sous-système social (des individus, des groupes, des communautés, des organisations et des sociétés), qui se trouve ainsi défini, d'autant plus qu'elle a une signification symbolique forte et peut être la matrice d'une identité. Comme le souligne Amalia Signorelli, ce sous-système social doit se redéfinir et s'affirmer pour échapper à la destruction que porte en elle la catastrophe : « la catastrophe rend l'opposition radicale : toute dialectique, toute médiation entre nature et culture semble impossible et, en même temps, jamais on ne les a aussi dramatiquement perçues comme nécessaires.

Enfin, nous nous contentons de nous fixer sur la définition proposée par UNISDR (2009) stipulant qu'une catastrophe est une rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources. On comprend bien que les catastrophes peuvent inclure morts, blessures, maladies et autres effets négatifs sur le physique, le mental et le bien-être social, ainsi que des dommages à la propriété, la destruction de biens, la perte de services, des bouleversements sociaux et économiques, ainsi que la dégradation de l'environnement.

4.1.2 La catastrophe, un objet historique

Les catastrophes deviennent un sujet d'étude important à partir des années soixante et jusqu'à la fin des années soixante-dix, dans une période que l'on pourrait appeler « catastrophes et structures », dominée par deux approches. La première fait du retour des catastrophes une structure des sociétés humaines, ce qui s'applique aussi bien au domaine de la démographie avec l'étude des crises qu'à celui de l'environnement avec l'étude du climat. Il s'agit de montrer comment un fait naturel pèse sur les sociétés humaines et les structures, en remontant de l'économique au social. La deuxième approche érige la catastrophe en révélateur des mentalités : ce phénomène extrême



révèle les structures enfouies comme les représentations de la mort ou le sentiment de peur. Entre 2001 et 2009, les catastrophes produisent à travers le monde des pertes en vies humaines, des victimes et des dégâts économiques considérables allant jusqu'à respectivement 297 000 morts, environ 217 millions de personnes touchées et plus de 124 milliards de dollars, selon EMDAT. Donc, elles ne sont pas restées sans impact sur les communautés sur tous les points de vue.

4.1.3 Type de Catastrophe

Le Centre de Recherche de l'Epidémiologie des Désastres distingue trois types de catastrophe :

Catastrophe naturelle qui se définit comme étant un événement subit et brutal d'origine naturelle

Catastrophes anthropiques ou technologiques toutes catastrophes trouvant leur origine dans les actions de l'homme

Les urgences extrêmes, ce terme est normalement utilisé quand plusieurs catastrophes ont lieu simultanément. Toutefois, il est plutôt réservé aux catastrophes (de toutes origines) se produisant dans des régions instables politiquement, dans lesquelles les autorités sont déficientes, ou dans des zones de conflits, requérant une réponse internationale. Il se réfère aux circonstances ou aux conséquences d'une catastrophe, plutôt qu'à ses origines.

4.2. Le concept de catastrophe naturelle

4.2.1 Définition et les types de catastrophes naturelles

Une catastrophe naturelle est un événement spontané et brutal d'origine naturelle relevant de trois (3) ordres : hydrométéorologiques, géophysiques et biologiques provoquant des bouleversements importants pouvant engendrer de dégâts matériels et humains considérables.

Du point de vue hydrométéorologique, ce terme fait référence aux catastrophes causées par la modification du cycle normal de l'eau (inondations, vents violents), la variabilité climatique et les changements de pression atmosphérique. Ce sont les catastrophes qui font le plus grand nombre de victimes. Par exemple nous pouvons citer : tempête tropicale, cyclone ouragan ou typhon, tornade, inondations, éboulement, glissements de terrain, canicule, raz de marée, famines, sécheresses, feux de forêts, chutes d'astéroïdes.

Sous l'angle de la géophysique, elles trouvent leur origine dans l'activité géologique de la Terre nous considérons les cas de tremblement de terre, de tsunamis et d'éruption volcanique.

S'agissant des catastrophes biologiques, les exemples sont les suivants : épidémies/maladies infectieuses et nuées d'insectes.

4.2.2 Conséquences des catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles affectent fréquemment plusieurs parties du globe. Ouragans aux Etats Unis et aux Caraïbes, séismes et tsunamis au Japon et en Asie, inondations et glissements de terrains en Europe et en Amérique Latine, sans oublier la sécheresse en



Afrique de l'Est. Aucune zone n'est à l'abri des catastrophes climatiques avec toutefois un niveau d'exposition aux risques différent².

Selon le Centre de Recherches sur l'Epidémiologie des Désastres (CRED) dixit Bruno Okokana dans son article intitulé « Gestion efficace d'une catastrophe naturelle : les différentes parties prenantes acquièrent des outils nécessaires », paru le 31 juillet 2019, entre 1994 et 2015 plus de 8 600 catastrophes naturelles ont fait plus de 1.500.000 morts sur l'ensemble de la planète, soit près de 76 000 victimes par an, directement liés aux phénomènes naturels. Les experts prédisent une accentuation de ces phénomènes dans les années à venir, du fait des changements climatiques pour lesquels une réponse appropriée, malgré les multiples engagements, tarde encore à être formulée. Donc, il s'agit d'un sujet préoccupant qui doit interpeller la conscience collective.

4.3. La gestion de risques de catastrophes

Toutes les sociétés sont vulnérables aux catastrophes aussi bien naturelles qu'anthropique. Il est donc devenu indéniable pour tout un chacun de mieux connaître la gestion des catastrophes dans le but de réduire cette vulnérabilité et d'améliorer son intervention.

La gestion de catastrophes, c'est plus que le simple fait d'intervenir et soulager dans le sens qu'elle assume une approche plus proactive. C'est un processus systématique c'est-à-dire fondé sur les principes essentiels de gestion de la planification, l'organisation qui couvre la coordination et le contrôle. Elle vise à réduire l'effet négatif ou les conséquences d'évènements indésirables c'est-à-dire qu'on ne peut toujours rien face aux catastrophes, mais on peut minimiser les effets défavorables. L'un de ses buts consiste à atteindre une approche à caractère intégral, entre les secteurs et pluridisciplinaire.

En Haïti, la gestion de risques de catastrophe suit un plan qui passe par plusieurs phases connues généralement comme étant les domaines de la gestion de risques de catastrophe. Il s'agit de l'Analyse de Risques, la Réduction du risque, la Gestion des Evènements Adverses et la Récupération.

4.4. Les parties prenantes

Elles sont définies comme étant toutes celles et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont concernés par la gestion des catastrophes naturelles. Nous nous sommes amenés à regrouper quelques-unes :

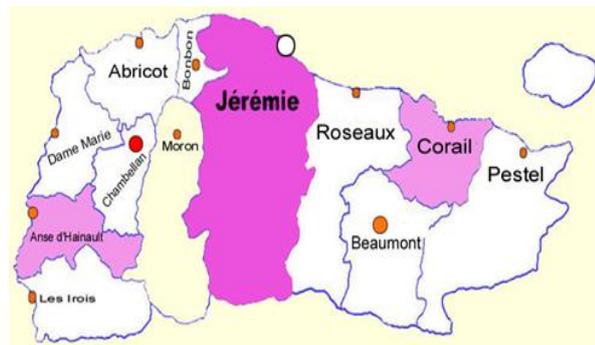
- Le Gouvernement
- Les Organisations Non Gouvernementale (ONG)
- Les Acteurs humanitaires
- La Société Civile
- Les Organisations Internationales
- La population affectée

² (Atlas magazine : catastrophes naturelles de 2001 à 2016 : répartition des risques par région).

5 Le département de la Grand'Anse et ses vulnérabilités

Haïti est divisée en 10 départements géographiques dont la Grand'Anse. Présentant une superficie de 1871 Km², le département de la Grand'Anse compte, en 2015, environ 468 301 Habitants. Il est situé au nord-ouest de la Péninsule de Tiburon et a pour chef-lieu Jérémie qui a pris naissance le 3 juillet 1756. L'agriculture et la pêche constituent les principaux moyens de subsistance de la population, lesquels sont fortement exposés aux aléas naturels comme la sécheresse, les cyclones et les accidents écologiques.

La Grand'Anse est divisée en 3 arrondissements (Jérémie, Anse d'Hainault et Corail) et chaque arrondissement est divisé en commune, soit au nombre de 14.



Arrondissement de Jérémie : Jérémie ; Marfranc ; Moron ; Chambellan ; Abricots ;

Arrondissement d'Anse d'Ainault : Anse-d'Ainault ; Dame-Marie, les Irois ;

Arrondissement de Corail : Corail ; Roseaux ; Beaumont ; Pestel et Les Îles Cayemites

L'agriculture et la pêche, constituent les principaux moyens de subsistance de la population qui vit dans sa majorité en zone rural, soit 78.3%, selon les données de l'IHSI, en 2015.

Les conditions de vie de la population de la Grand'Anse restent précaires et ont tendance à s'aggraver par des catastrophes naturelles qui assez souvent privent la population de ses droits et de sa dignité. Ce fut le cas en 2008 où le pays a été terrassé par quatre cyclones consécutifs. La situation s'est détériorée avec le tremblement de terre de Janvier 2010 et le passage en octobre 2016, du cyclone dévastateur Matthieu qui réduisit en ruines les dernières infrastructures de la péninsule du Sud du pays. Bien d'autres aspects encore expliquent les conditions actuelles de la population, à travers ses différents types de vulnérabilité.

5.1 Sa vulnérabilité physique

Le département de la Grand 'Anse est positionné sur la faille Enriquillo et est exposé aux aléas physiques de toute sortes. Sa vulnérabilité physique s'explique en grande partie par sa position géographique qui le place sur la trajectoire des cyclones, avec un relief accidenté. Ce département est exposé à des glissements de terrain, des inondations et des éboulements. Le département de la Garnd'Anse est très enclavé, à causes des mauvaises conditions des routes intercommunales. La route nationale numero 7 offre certes une opportunité à la population pour écouler ses produits, mais l'accès dans les communes reste encore difficile.

La route nationale numéro 7 représente une grande opportunité économique pour le département qui présente une apparence verdoyante. Cependant, dans la réalité, il affiche une situation environnementale alarmante, à cause du phénomène du déboisement. La coupe acharnée de bois sur cette partie du territoire haïtien constitue, selon certains Habitants interrogés, leur seul moyen de subsistance dans un contexte où l'agriculture ne répond pas à cause de la sècheresse. Ces bois sont utilisés pour faire des planches, dans la boulangerie, le bois dure pour échafaudage et le charbon. Pour plus d'un, cette pratique ne date pas d'aujourd'hui, mais à cause de la construction de la route, la production du

charbon à considérablement augmenté. Une enquête d'avril 2014 menée par le ministère de l'Environnement dans la Grand'Anse a estimé qu'environ 6 000 sacs de charbon quittaient quotidiennement le département pour Port-au-Prince. Cela représente 60 000 kg de charbon de bois, fabriqués avec 372 000 kg de bois si l'on utilise les taux de conversion estimatifs.³ Selon Marc Antoine Guillou, spécialiste à la Direction départementale du ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARDN) pour le département de la Grand'Anse, la pratique de déboiser et de remuer la terre arable a en effet de graves conséquences sur l'environnement et la biodiversité.

Nonobstant, ce département reste le plus vert d'Haïti, avec une Ouverture boisée de 44% de couverture végétale (10% à l'échelle nationale) et 1,77% de forêt native (2% à l'échelle nationale) dominée par le Pic Macaya qui alimente à lui seul pas moins de quatre rivières, indique le directeur départemental Grand'Anse MARNDR, a confié Robert Vladimir Potgony Jean.⁴, Directeur Départemental de la Grand'Anse du MARND.

5.2 Sa vulnérabilité sociale

A l'instar du pays, le département de la Grand'Anse compte une population majoritairement jeune, ce qui dans une certaine mesure constitue une opportunité. Malheureusement, cette opportunité est occultée par de nombreux défis à caractère politique, économique et social. Les conditions de vie dans ce département demeurent préoccupantes en raison de la précarité des enfants, des femmes et des filles. La violence faite aux femmes et aux filles, depuis cette dernière décennie, a tendance à augmenter. En effet, selon un bilan conjoint de certaines institutions évoluant dans le domaine de la protection des enfants dont IDETTE, IBESR, BPM et MCFDF, pour l'année 2019, les cas de violence sexuelles ont augmenté de 7% en 2019, par rapport à l'année précédente⁵. Ce rapport révèle que 123 cas de violences physiques et sexuelles dont 101 sur des filles (5-17 ans) et 22 sur des femmes ont été enregistrés. En dépit de leur gravité, ces chiffres sont sous évalués, selon des responsables d'organismes de droits humains de la Grande Anse, puisqu'ils ne concernent que des cas pour lesquels des plaintes ont été formellement portés.

D'un autre côté, l'accès aux services de base et à l'emploi reste une grande préoccupation. Cela peut s'expliquer entre autres, en raison des troubles socio-politiques récurrentes depuis environ les deux dernières années. Cela a occasionné une dépréciation accélérée de la gourde, monnaie nationale, et par ricochet, a engendré une inflation élevée, avec des incidences négatives sur l'alimentation des ménages et la fuite des cerveaux vers d'autres pays.

Selon toute observation, la population de la Grand'Anse a moins d'accès aux services de base comme l'eau, l'électricité, la santé. Education, selon un rapport de première urgence internationale, 387 enfants allaient à l'école avant Matthieu soit 83% des enfants en âge d'aller à l'école. Après Matthieu, 149 enfants vont à l'école soit 32% des enfants en âge d'y aller. Ce qui représente une baisse de fréquentation de 61%⁶. Quant à l'emploi, selon ce même rapport, on estime à plus de 72% de la population ne s'adonnant pas à une

³ De la conférence "Réforme GPL - Vision et stratégie", le 25 avril 2014 à Port-au-Prince (Haïti).

⁴ Grand'Anse, menacée par un déboisement massif, Sep 9, 2016201 : Cossy Roosevelt

⁵ | Le Nouvelliste, Publié le 2020-02-05

⁶ Première Urgence Internationale, Evaluation multisectorielle dans le département de la Grand'Anse, page 9/36



activité lucrative, constituant un revenu. Les systèmes sanitaire et éducatif font face aux mêmes défis que le reste du pays et les rapports de genre demeurent compliqués dans ce coin d'Haïti.

Dans le département de la Grand'Anse, on compte des organisations communautaires de base qui, dans une certaine mesure, interviennent dans la défense, la recherche et la protection des droits de la population. Des partenaires nationaux et internationaux ont aussi pris des initiatives de manière à adresser le problème de la vulnérabilité du département et reconforter du coup sa résilience sociale. L'Union Européenne et l'USAID ont eu à travers plusieurs ONG, des interventions humanitaires d'urgence et de redressement. Des Agences des Nations Unies, telles le PAM, la FAO et l'UNICEF ont également supporté et réalisé dans la péninsule, des interventions ayant eu un certain impact dans la vie des gens. L'ONU Femmes conjointement avec le PNUD et l'OIM, a quant à elle, mit en œuvre un projet de cohésion sociale dans la ville de Jérémie pour lutter contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), favoriser la concertation entre les autorités locales et les jeunes à travers la participation citoyenne ; promouvoir les masculinités positives et la gestion pacifique des conflits. Cependant, en dépit de cette synergie, la vulnérabilité sociale de la population de la Grand'Anse demeure un sujet préoccupant.

5.3 Sa vulnérabilité liée au comportement

Selon les experts des nations Unies, Haïti est le pays le plus pauvre de tout l'hémisphère occidental. Avec plus de quarante coup d'Etat et une trentaine d'année de dictatures, ce pays est appauvri en raison notamment des choix des dirigeants ayant engendré des inégalités, de l'injustice, de l'impunité, des discriminations et des exploitations. Certains ont tendance à lier la vulnérabilité de la Grand'Anse au comportement et à la culture. A une telle approche, il convient de signaler, comme le cas d'Haïti, le département de la Grand'Anse a une riche culture, marquée par sa dense, sa croyance religieuse, particulièrement par des rituels pour remercier les divinités de leurs bienfaits. On peut dénombrer plusieurs courant religieux, chacun traine une croyance particulière avec une compréhension de Dieu et du monde. Mais, en dépit de toutes ces sectes religieuses, le vodou reste encore une confession très pratiquée. La musique vaudou chante les dieux et les déesses qui voyagent parmi la population. Le royaume s'étend dans nos rivières, mers, fleuves, arbres, forêts, montagnes, et dans les profondeurs du sol Africain. Est-ce pourquoi, les catastrophes sont encore considérées comme une fatalité, un sort des esprits pour punir le peuple.

Dans son texte intitulé Religion, politique et développement en Haïti : du chrétien aliéné au chrétien libéré, Samuel Regulus, a campé Claude Souffrant (1995 : 188-190)⁷ pour démontrer l'impact des relations entre la croyance et le développement économique et social. Il a fait comprendre que la divinité biblique représente une sorte de danger social pour les gens non cultivés et sans ressources pour relativiser les choses. C'est dans cet esprit avons-nous compris autant de jeunes et de prière dans la Grand'Anse, après le passage de l'ouragan Matthieu, pour demander à Dieu de secourir les pauvres en oubliant automatiquement ceux qui sont directement impliqué dans l'organisation et la gestion de cette catastrophe.

⁷ Souffrant, Claude, Sociologie prospective d'Haïti, Éd. du CIDIHCA, Montréal, 1995.



La situation socioéconomique du département de la Grand 'Anse nécessite la mise en place d'une politique visant à attaquer les problèmes de base de cette communauté. Or, cette collectivité départementale compte plusieurs organisations de la société civile. De ce nombre, fort de constater qu'elles n'arrivent pas à développer une synergie entre elles, de manière à contraindre et influencer les acteurs dans le sens du changement et du développement. Certaines pratiques discriminatoires contre les femmes et les filles persistent ; La coordination entre les acteurs étatiques et de la société civile dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles demande encore à être renforcée. Dans cette même veine, les stratégies innovantes nécessitant l'implication de certains secteurs vitaux de la Grand'Anse, notamment les religieux, enseignants, artistes, journalistes, jeunes, autorités locales, et autres, ne sont pas encore au rendez-vous, sans oublier les institutions de prise en charge affichant une faiblesse au niveau de leurs capacités qui méritent bien d'être accompagnées.

6 L'ouragan Mathieu et le bilan des dégâts par secteur

Dans la nuit du 3 au 4 octobre 2016, les forts vents d'une vitesse moyenne de 230 Km/h ont balayé toute la côte Sud-ouest et le Nord-Ouest de la République d'Haïti, causant des pertes en vies humaines et des dégâts considérables sur l'ensemble des secteurs, particulièrement les secteurs socioéconomique, environnemental, infrastructures et transversaux. Cet ouragan s'ajoute à la liste 137 catastrophes naturelles qu'a connu Haïti, de 1971 à 2014, selon les données disponibles à EMDAT, causant 23427 décès, sans énumérer les fortes pluies et averses causant des inondations dans plusieurs zones du pays. Cet ouragan de catégorie 4 sur l'échelle Saphir-Simson, accompagné de pluies diluviennes de plus de 500 mm, a coûté la vie à plus de 500 Haïtiens et les dégâts sont estimés à environ deux milliards de dollars (MEF, 2016), soit l'équivalent de 25% du PIB. Certains secteurs considérés dans le cadre de cette étude, seront divisés en sous-secteurs, de manière à permettre une meilleure compréhension de l'étendue des dégâts causés par cet ouragan dévastateur dans le département de la Grand'Anse

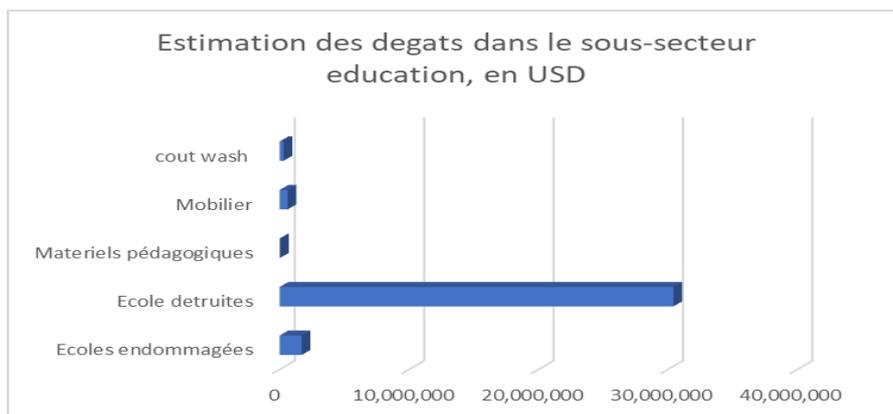
6.1. Le secteur socioéconomique

Pour mieux ventiler les dégâts causés par cet ouragan, nous nous proposons de désagréger le secteur socioéconomique en sous-secteur éducation, santé, logement, tourisme, agriculture, commerce et l'emploi.

6.1.1 Education

Le secteur éducatif a été très touché par le passage de Matthieu. Les infrastructures scolaires ont été sévèrement endommagées, paralysant ainsi le fonctionnement des écoles pendant trois mois. Les élèves, le personnel administratif et le corps des enseignants n'ont pas été épargnés de cet événement. Selon les tableaux 1 et 2, repris par le graphique ci-dessous, sur 1017 écoles (fondamentales et secondaires), 152 ont été détruites et 364 endommagées. Les dégâts enregistrés dans ce sous-secteur, notamment en termes d'infrastructure éducative, sont estimés à 33 135 840 USD. Le graphique ci-dessous présente les dégâts par types d'infrastructure.

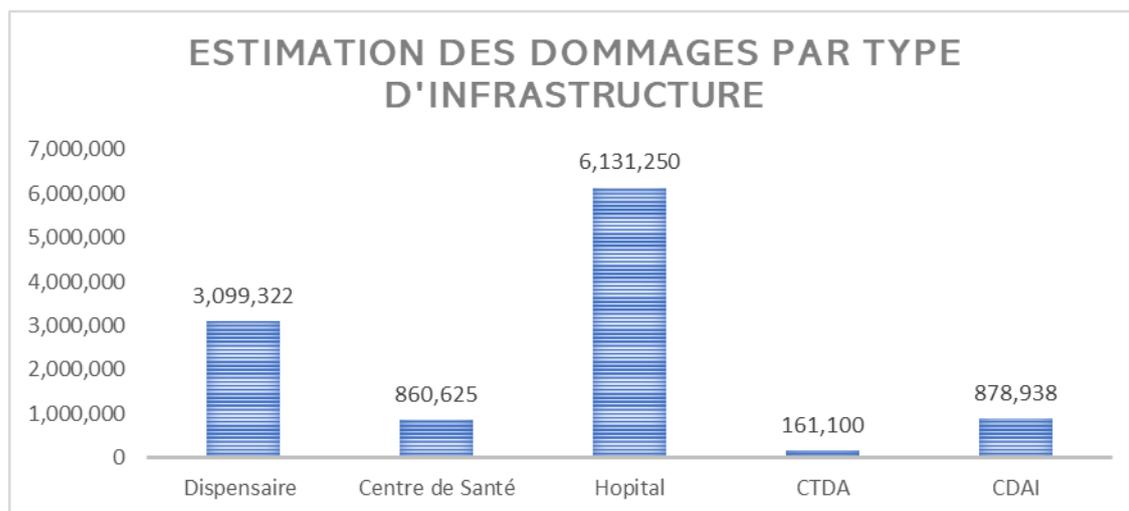




Source : PDNA, 2016

6.1.2 Santé

Selon les informations recueillies du Directeur Départemental de la Grand Anse du MSPPP, l'ouragan Mathieu a affecté considérablement le secteur santé dans la Grand'Anse. Se référant au tableau No 3 en annexe, les dommages et pertes causés par le passage de cet ouragan de catégorie 4 s'élèvent à 11 131 235 USD. Toutes les 40 infrastructures sanitaires ont été affectées. Les dispensaires, au nombre de 27 ont été endommagés et 2 détruits. Quant au Centre de santé et Hôpitaux, ils ont été touchés à 7%. Les CTDA et les CDAI ont été endommagés respectivement à 14% et 2%, comme le décrit le graphique suivant :



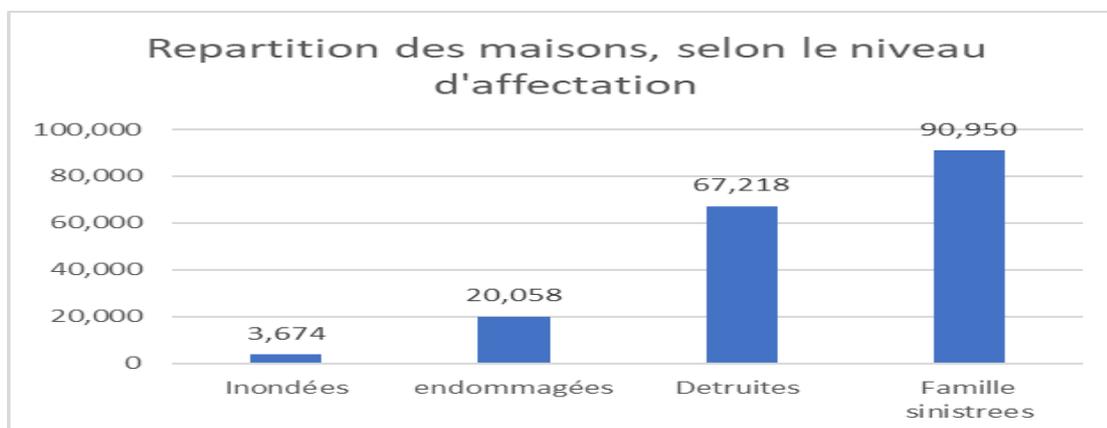
Source : Direction départemental sanitaire de la Grand'Anse, aout 2020

6.1.3 Logement

Le passage de l'ouragan Mathieu n'est pas resté sans conséquence sur le secteur logement. En effet, une grande partie des habitants de la Grand Anse vivaient, avant le cyclone, dans des habitations de fortune. Selon un rapport du MPCE, en 2012, le département de la Grand'Anse occupe la troisième place des départements les plus pauvres d'Haïti, après le Nord-Est et le Nord-ouest, avec plus de 79 % des habitants



vivant sous le seuil de la pauvreté, et 36 % d'entre eux sont extrêmement pauvres.⁸ C'est dans cet état de pauvreté que l'ouragan dévastateur a trouvé les familles, croupissant déjà dans un état de grande vulnérabilité et a rendu ainsi sinistrées 90 950 d'entre elles, comme le décrit le tableau No 6 en annexe. Le graphique suivant fait état des dégâts sur le logement dans le département de la Grand'Anse. Il convient de mentionner que, parmi les 98289 ménages affectés, 76% ont été répertoriés dans les zones rurales du département (cf : tableau No 7)



Source : PDNA, 2016

6.1.4 Tourisme

Une année avant le passage de Mathieu, le secteur tourisme représentait 3.5% du PIB, avec 4 169 emplois directs⁹. Au regard des autres pays des Caraïbes, Haïti a très peu mis en valeur sa potentialité touristique, pourtant, il possède un patrimoine riche et diversifié, ce qui devrait lui offrir un avantage compétitif et comparatif. Le département de la Grand'Anse, même si on ne dispose pas de chiffres officiels, a des sites naturels extraordinaires avec des km de plage. Malheureusement, l'écotourisme, l'agritourisme et le tourisme rural sont négligés tant par le gouvernement que par le secteur privé. Les dégâts estimés dans ce secteur représentent 15.5 millions de USD, en comparaison à une étude conduite en 2014, par la BIRD dans les sous-secteurs hébergement, restauration, excursions, art et artisanat, dans le grand sud. Selon le tableau No 8, représenté par le graphique ci-dessous, les dégâts causés dans le département sont dans l'ordre d'un million de dollars. Le sous-secteur hébergement est le plus touché, avec une perte de 320 emplois.

⁸ État de pauvreté extrême : Rapport du MPCE, 2012.

⁹ Barometre OMT, vol 15, aout 2017

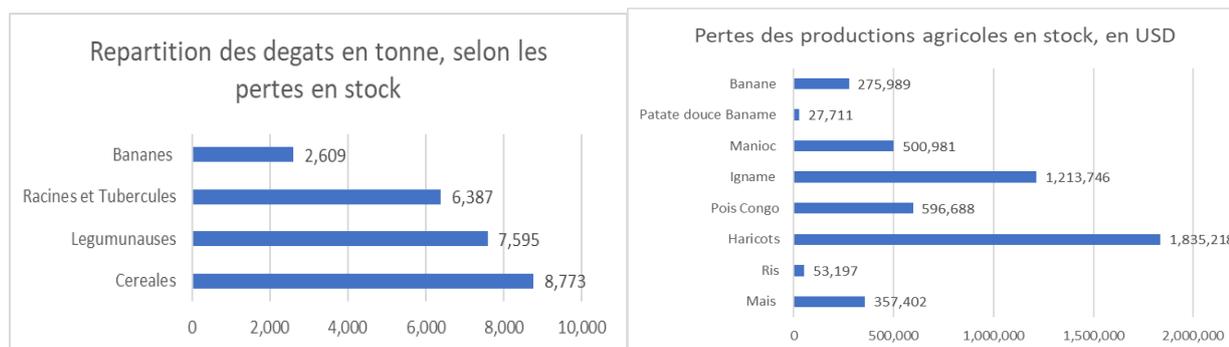


Source : PDNA, 2016

6.1.5 Agriculture

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie du département de la Grand'Anse. Caractérisée par l'élevage, sa production des cultures annuelles et pluriannuelles, cette agriculture est exposée aux ouragans, aux tempêtes tropicales, aux inondations et à la sécheresse. Selon un rapport du MARNDR, en 2010, il existe 1 million d'exploitants agricoles pour tout le pays, ce qui représente 60% de la population active. Pour le département de la Grand'Anse, cette population agricole s'élève à 65 523 dont 76% vivent en milieu rural¹⁰.

Les dégâts causés par le passage de l'ouragan destructeur dans ce secteur sont énormes. Les pertes en stock de la production agricole, décrites par le tableau No 10, sont évaluées à 4 860 932 USD. De manière quantitative, les stocks de céréales ; des légumineuses ; des racines et tubercules et des bananes, sont évalués en tonne, selon la répartition faite au tableau No 9 et repris par les deux graphiques suivants :



Source : Rapport d'évaluation du MARDND, 2016

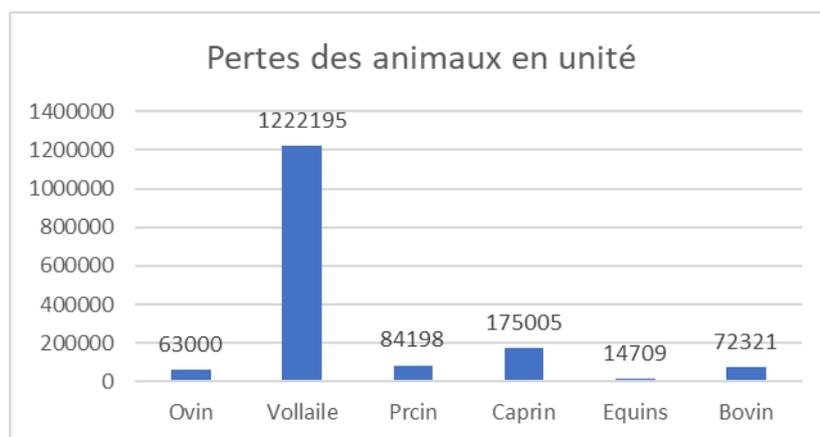
Au niveau de la production animale, les données ne sont pas toujours au rendez-vous. Toutefois grâce aux résultats de l'Enquête Nationale de Production Agricole (ENPA) 2014-2015, le MARDNDR a estimé les dégâts dans cette filière à 4 433 134 USD, avec une concentration de la production des œufs qui affiche une valeur de 4 232 456, soit 95% de la production totale (Voir le tableau No 11 en annexe). Ces pertes s'expliquent en raison

¹⁰ MARDR, rapport d'évaluation rapide des pertes et dommages agricoles causés par l'ouragan Mathieu, octobre 2016



du très peu d'infrastructures de production sécuritaires pour les volailles ; situation identique au niveau de la pêche et de l'aquaculture.

D'un autre côté, on n'est pas sans savoir que l'élevage constitue l'épine dorsale même de l'activité agricole des exploitants de la Grand'Anse. Il représente surtout pour la population rurale un élément de stabilité économique, une réserve pour faire face aux urgences économiques. D'ailleurs environ 95 % de la production animale est assurée par les petits paysans, et ces produits animaux représentent 11 à 12 % de la production agricole totale¹¹. Les fortes pluies de plus de 500 mm qui se sont abattues sur le département, accompagnées de vents violents de plus de 230 km / h, n'ont pas laissé la vie à bon nombre d'animaux. Voici en unité, une estimation des pertes des animaux dans la Grand'Anse :



Source : *Rapport d'évaluation du MARDND, 2016*

6.1.6 Commerce, industrie et emploi

Le secteur commerce et industrie n'a pas été non plus échappé aux effets dévastateurs de l'ouragan Matthieu dans le département de la Grand'Anse. Les pertes et dommages causés dans les départements affectés sont estimés à 203 millions de USD. La Grand'Anse occupe une part équivalente à 14%, soit 28 420 000 USD¹².

Quant au secteur emploi et moyen d'existence, les données désagrégées par département ne sont pas disponibles. Toutefois, il est à signaler que ce secteur dans l'ensemble a été lourdement sinistré. Les manques à gagner, pour l'ensemble des sept départements envoisinent les 32 437 532 journées de travail soit un équivalent de 122 406 emplois à temps plein. A cause de la baisse de production dans les secteurs productifs, agricole et autres, le manque à gagner en termes de revenu personnel est dans l'ordre de 14,74 millions USD.

¹¹ <http://www.fao.org/haiti/fao-en-haiti/le-pays-en-un-coup-doeil/en/>, consulté, le 1^e septembre 2020

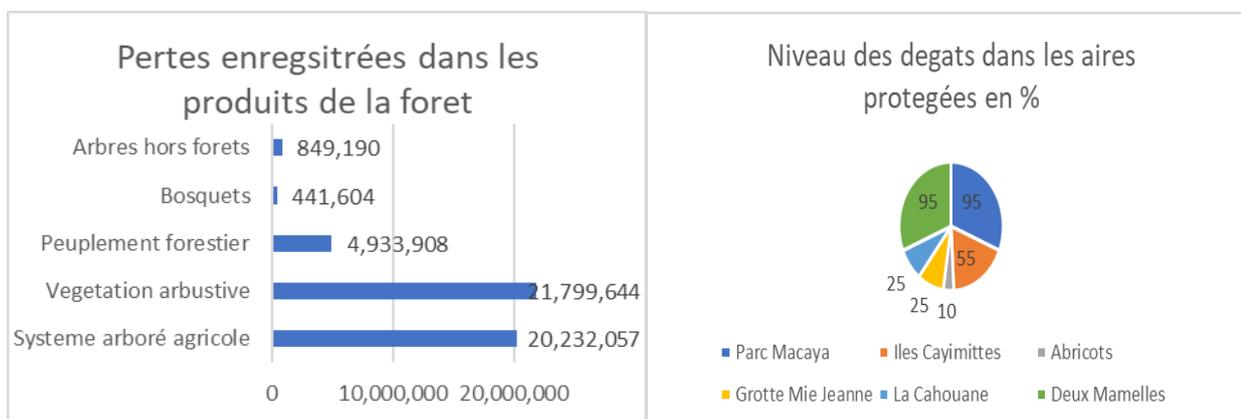
¹² PDNA, 2016



6.2 Secteur environnement

La situation environnementale en Haïti reste une grande préoccupation. Elle est marquée à sa base par une faiblesse au niveau de la gouvernance et de la gestion des ressources naturelles, générant un degré élevé de vulnérabilité. A l'instar du pays, le département de la Grand'Anse est caractérisé par sa faible couverture forestière (même quand elle est supérieure au reste du pays) et par la dégradation accélérée des terres. La déforestation, l'érosion des sols, la dégradation des terres sont entre autres les différentes facettes de cette dégradation. A cause de la détérioration des bassins versants, les inondations sont récurrentes dans certaines communes affectant les infrastructures agricoles.

Selon le PDNA 2016, les dommages dans le secteur sont estimés à 485 106 220 USD, soit 6.5% du PIB. De façon spécifiques ces dommages ont été causés sur les aires protégées, le sol végétal, les forêts, les ressources en eau douce ect. Dans le cadre de notre étude, nous allons, avec les données recueillies du PDNA et confirmées par les autorités de la Grand'Anse, lors de notre enquête, ventiler les aires protégées selon le niveau des dégâts, ainsi que les pertes enregistrées dans les produits de la forêt, comme indiqué dans les tableaux No 15 et 16.



Source : PDNA, 2016

6.3 Les infrastructures

Le secteur transport a été gravement endommagé par le passage de l'ouragan Matthieu. Le transport routier, en particulier a été impacté considérablement empêchant toute communication entre les communes. Dans le département de la Grand'Anse, le pont Estimé, à Jérémie, a été endommagé et la communication entre les communes du département était très difficile pendant plusieurs jours. Toutes les 9 communes côtières ont été affectées. Les infrastructures de télécommunication des deux opérateurs privés du pays (Natcom et Digicel) étaient aussi sévèrement frappées et ont coupé la Grand'Anse du reste du pays. Les couts des dommages et des pertes sont respectivement estimés à 37.5 et 11.5 millions USD pour l'ensemble des départements touchés. Cette situation a rendu difficile les premières évaluations par les acteurs humanitaires qui éprouvaient des difficultés pour, d'une part, contacter les autorités locales et/ou les comités de protection civile communale, et, d'autre part, se rendre sur les lieux afin de faire une évaluation sur place. Les survols par hélicoptère de quelque rares institutions internationales n'étaient possibles qu'après quatre jours de l'aléa. Quatre ans après cette catastrophe naturelle, le département souffre encore des problèmes de communication téléphoniques (appel et

internet) avec les compagnies qui ont fait descendre de dix mètres leurs antennes pour une meilleure résilience aux prochains événements.

Quant aux infrastructures électriques, elles étaient, avant le passage de l'ouragan, dans un état de déconfiture. Les forts vents ont causé des dommages non négligeables aux réseaux électriques et aux équipements de Jérémie, de Dame-Marie, des Abricots et du bureau départemental. On estime à 589563 USD la perte moyenne dans les infrastructures électriques de l'EDH.

D'un autre côté, il est aussi important de mentionner que sur le plan individuel, nombreux sont ceux ayant perdu leurs biens : téléphone, document, argent etc. Cette situation a non seulement aggravé la pauvreté de la population, mais aussi, a coupé son accès à une ligne téléphonique et à l'internet. Etant un outil important, l'une des démarches prioritaires des victimes, deux semaines après l'événement, était de se procurer de nouveaux téléphones, de manière à rester connecter avec leurs parents vivant soit dans le pays, soit en terres étrangères.

Le système d'Addiction d'eau potable a été aussi endommagé par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur tout le département. Le rapport du PDNA montre que les dégâts ont été plus significativement dans les milieux ruraux, avec des dommages dans l'ordre de 2 037 500 USD (voir le tableau No 14). Les effets dans la commune de Jérémie, chef-lieu du département, ne représentaient que 28%.

6.4 Secteurs transversaux

Dans un souci d'management du travail, nous nous proposons de considérer dans cette section, le Genre, les personnes vulnérables et la gouvernance

6.4.1 Genre

Le passage de l'ouragan Matthew de 2016 a aggravé les conditions de vie de la population de la Grand'Anse. Le sinistre a provoqué par ailleurs une recrudescence des cas de violence, dont celles basées sur le genre, avec les femmes, les filles et même des mineures comme principales victimes. Certaines communes du département de la Grand'Anse ont enregistré une modification alarmante de leur situation sécuritaire. Cette situation découle, entre autres, d'un manque de service public de base à la communauté provoquant une grande vulnérabilité des femmes et des Jeunes. Au nombre de ces communes, un rapport d'enquête des Nations Unies a indexé Jérémie, Bonbon, Moron, Chambellan, Irois, Corail et Pestel.

Dans l'ensemble, les dégâts causés dans ce secteur ont affecté 1.6 millions de personnes dont 30% le sont sérieusement. Cette situation a eu des conséquences majeures sur la production féminine estimée, selon le PDNA 2016, à 49% de l'ensemble des productions, avec un effectif de 784 000 femmes, dont 12% sont cheffe de familles monoparentales.

6.4.2 Personnes vulnérables

En général, nous considérons comme personne vulnérable, celles dont l'âge, le sexe, les conditions sociales, économique, éthique, psychologique, etc, peut constituer un risque majeur dans un contexte sécuritaire très précaire, lors d'un événement. Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons aux personnes à déficience réduite, aux enfants de rues et aux enfants dans des orphelinas. Ces groupes, comme les autres d'ailleurs, n'ont pas été épargné par le passage de l'ouragan Matthieu.



Lors d'une rencontre avec le Coordonnateur Départemental de la Grand'Anse du BSEIPH, dans le cadre de cette étude, il a confié ne pas détenir de données ayant lien aux dégâts dans ce secteur, lors du passage de l'ouragan Mathieu. Etant sur les lieux lors de cet événement, le Coordonnateur a confirmé que des centaines de personnes à mobilité réduite, ont été sévèrement affectées et, même si elles n'étaient pas prises en charge directement, elles ont bénéficié de certaines aides des acteurs humanitaires pour subvenir à leurs besoins. Il estime toutefois qu' « une évaluation devrait être réalisée par la direction centrale » pour que ce secteur détienne des données officielles, comme tous les autres.

La Directrice Départementale de l'IBERS quant à elle nous a confié que le département de la Grand'Anse, avant le passage de l'ouragan, comptait 22 orphelinats répartis dans 7 communes, avec un effectif de 540 enfants. Les impacts sont encore visibles dans ces orphelinats qui ont été considérablement endommagés par de forts vents. A cause de la prise en charge tardive de ces enfants, soit un mois plus tard, ils ont quitté leurs centres respectifs pour se réfugier dans les rues, dans la ville de Jérémie, cherchant de quoi à se nourrir à travers la mendicité.

6.4.3 Gouvernance

Nous incluons, dans cette partie de Gouvernance, l'état de droit, un sous-secteur non négligeable dans cette évaluation. Les dégâts causés par le passage de Mathieu dans le secteur de la gouvernance et état de droit, sont estimés à 1 859 209 USD dont 2/3 sont dans gouvernance locale. Comme mentionné dans le tableau No 17 en annexe, les pertes enregistrés dans les mairies sont dans l'ordre de 29,039,949 USD. Pour les délégations (incluant les vice-délégations) et les CASEC, le rapport du PDNA-2016 affiche des pertes dans l'ordre respectif de 2,902,000 et 3,816,500 USD. Le locale de la délégation départementale de la Grand'Anse, situé au complexe administratif, a été utilisé pour accueillir le COUD. Les matériels de bureau et autres équipements devant être utilisés pour le fonctionnement de la Délégations se trouvaient dans un état de vétusté par manque de moyen de fonctionnement. L'ouragan Mathieu a donc mis à nu la faible capacité institutionnelle de la délégation à remplir véritablement ses principales attributions.

La situation de la délégation n'est pas différente de celle des mairies qui, malgré leur autonomie financière conférée par la loi, ne pouvaient pas répondre aux besoins de leurs populations. La plupart des mairies de la Grand'Anse sont logés dans des bâtiments en mauvais état. Certaines n'ont même pas les moyens de recevoir son personnel administratif et aborder des questions liées à leurs attributions comme les services de base et l'aménagement du territoire. Le personnel n'a pas de mobilier pour la plupart, des matériels de bureau, des équipements de travail et un accès à l'informatique. Les dommages enregistrés dans les bâtiments des mairies sont estimés à 64 330 USD.

Par rapport à l'état de droit, nous voulons nous évertuer sur l'état les tribunaux de paix et les prisons civiles dans le département de la Grand'Anse. En ce qui a trait aux tribunaux de paix, les dégâts étaient partiels dans six d'entre eux. Celui de Moron, était dysfonctionnel pendant la période post cyclone. Ce tribunal, construit par un financement de la MINUSTAH, en 2013, a été utilisé comme abri provisoire. Les prisons civiles aussi ont été impactés par le passage de l'ouragan Mathieu. Les dommages et pertes enregistrés ont été respectivement de 710265 et 166 291 USD.



7 Analyse de la gestion de l'ouragan Mathieu dans la Grand'Anse

Dans le cadre de cette analyse, nous nous proposons de faire une comparaison entre le protocole défini dans les différentes phases de gestion des catastrophes, par rapport à la gestion réelle de Mathieu dans la Grand'Anse. Cette analyse va nous permettre de déceler les forces et faiblesses dans les différentes interventions des acteurs, ce qui va contribuer à alimenter nos recommandations.

7.1 Phase préparatoire

Quelques jours avant le passage de l'ouragan Mathieu en Haïti, le gouvernement, par le truchement du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD), structure spécialisée en Haïti dans la gestion des catastrophes, n'avait pas hésité à déclencher la procédure pour alerter la population. Bien avant d'élaborer sur les actions entreprises par les acteurs humanitaires, lors de la phase préparatoire, il serait important de s'évertuer un peu sur le SNGRD, en tant que système complexe, à la fois stratégique, technique et opérationnel, dans lequel interagissent de nombreuses institutions. Pour l'histoire, cette structure était portée sur le fonds baptismaux, en 1998, avec le passage du cyclone Georges ayant permis à l'Etat de concevoir le Plan national de gestion des risques et désastres (PNGRD) avec deux objectifs majeurs : agir sur les causes et les facteurs de risques afin de réduire les impacts négatifs des désastres ; et renforcer la capacité d'intervention au niveau central, départemental et communal/local. L'organe exécutif du SNGRD est le Comité national de gestion des risques et des désastres (CNGRD), dirigé par le chef du gouvernement, à travers le MICT dont son secrétariat technique est la Direction de la protection civile, récemment élevée au rang de direction générale¹³. Le CNGDR, composé d'un ensemble de ministres et du Président de la Croix-Rouge haïtienne, a pour attributions de i) définir la politique gouvernementale en matière de Gestion des risques et des désastres (GRD); ii) de guider, de coordonner et d'évaluer la mise en œuvre des programmes exécutés dans le cadre du PNGRD; et de promouvoir l'intégration régionale des questions de GRD.

Pour agir, le système a un bras technique et un bras opérationnel. Le bras technique est habilité à transmettre les orientations et décisions du CNGRD. Il fait aussi la coordination et la mise en œuvre du Plan national de gestion des risques et des désastres. Il faut souligner aussi que cette gestion se fait à deux niveaux : une gestion de risque, en temp normal et une gestion de catastrophe, en période des urgences par l'activation des Centres d'Opération Départementale (COUD), Communaux (COUC) et locaux (COUL).

Au niveau opérationnel, le système se rabat sur les opérations de sensibilisation à la population par le biais d'un ensemble d'acteurs. Il s'agit entre autres des bulletins de l'unité hydrométéorologique du ministère de l'Agriculture ; les bulletins sismiques du Bureau des mines (ministère des Travaux publics) ; du Comité thématique d'éducation et sensibilisation du public (CTESP) ; la gestion du risque de tsunami par le Service maritime et de navigation d'Haïti (SEMANAH, ministère des Travaux publics). Présidé par le ministre de l'Intérieur, le COU assure la coordination inter-institutionnelle, contrôle les opérations, informe le public à travers la presse sur la conduite à tenir. Il planifie aussi la prise des décisions et définit les interlocuteurs privilégiés en lien à la nature de l'urgence

¹³ Arrêté présidentiel de juin 2020



7.1.1 la Préparation

Se référant au manuel de formation EDAB, version 2008, la préparation dans le cadre du cycle de catastrophe, se définit comme un ensemble d'actions visant à réduire au minimum la perte des vies humaines et d'autres dommages par l'organisation opportune et efficace de la réponse et de la réhabilitation. Les activités liées à la phase préparatoire visent à prévenir des situations d'urgence de pouvoir intervenir dans toute situation d'urgence. La phase préparatoire prend en compte, non seulement des préparatifs logistiques pour faire face à d'éventuelles catastrophes, mais aussi des mécanismes et procédures d'intervention, allant du court, moyen, au long terme. Elle part aussi de la sensibilisation du public et la mise en place des systèmes préalerte.

Durant la phase, l'Etat, les acteurs humanitaires, les ONG, les organisations et des Particuliers prennent ensemble des dispositions à travers des plans (contingence, évacuation, formation, etc.) *pour sauver des vies, minimiser les dégâts causés par une catastrophe et renforcer les opérations d'intervention face à la catastrophe.*¹⁴ La phase préparatoire comporte un ensemble de composantes dont leurs combinaisons concourent à la réduction des pertes et dommages causés par un aléa. Parmi ces composantes, on peut citer :

- Les plans de préparation
- La définition des fonctions des organisations (qui fait quoi et à quel moment)
- L'inventaire des ressources et des personnes
- La formation
- Les exercices de simulation
- L'information à la communauté sur les risques auxquels elle s'expose et les mesures à respecter.
- Le système de communication
- Les plans d'évacuation

On n'est pas sans savoir que la phase préparatoire dépend dans une certaine mesure des directives et mesures prises au niveau national et départemental. Elles permettent de donner le ton aux différents acteurs pour une meilleure sensibilisation, appropriation et responsabilisation. En effet, dans le cadre des activités préparatoires à la saison cyclonique, dont la période s'étant de juin à novembre, le CNGRD avait passé des instructions à toutes les structures de la protection civile, de manière à élaborer des outils devant être utilisés en réponse aux urgences. Dans le département de la Grand'Anse, le Comité départemental de la Gestion des Risques et des Désastres (CDGRD), avec l'appui technique et financier de la MINUSTAH, du PNUD, de la CRS et de l'USAID-OFDA, avait mis en branle toute une série d'activités, dans le but de renforcer la coordination des actions. Ces activités ont effectivement eu lieu, ce qui a contribué à la sensibilisation des acteurs et une partie de la population, sur la saison cyclonique, sans pour autant penser qu'un tel événement (l'ouragan Mathieu) allait avoir autant d'effets. Nous voulons citer entre autres :

¹⁴ Manuel de cours d'introduction à la gestion des catastrophes, Université Virtuel des petits états du Commonwealth (VUSSC), unité 3.



- i) L'actualisation du plan de contingence départemental, outil de planification qui a été finalisé selon une approche participative et présenté aux différents acteurs, en août 2016. Ce plan devrait permettre aux acteurs de passer de la culture de la réaction à celle de l'action de l'anticipation des événements.
- ii) La réalisation des exercices de simulation qui a permis une meilleure compréhension du rôle de chaque action et de développement une synergie dans la réponse. En 2016, comme pour l'ensemble du pays, ces exercices ont été réalisés à Jérémie, à la fin du mois de septembre 2016, soit une semaine avant l'ouragan.
- iii) Plusieurs séances de formation ont été réalisées par les partenaires ci-cités, pendant les mois d'août et septembre. Selon une responsable de la protection civile de la Grand'Anse contacté, lors de notre enquête, la saison cyclonique de 2016 était l'une des rares années au cours de laquelle les institutions humanitaires organisaient autant de formations, avec des exercices de simulation un peu partout dans le pays, pour tester les différentes fonctions.
- iv) A la direction de la protection civile de la Grand'Anse, existe un plan d'évacuation. Même s'il n'a pas été testé avant l'ouragan, la direction départementale de la Grand'Anse de la protection civile, de concert avec l'OIM avaient, en juillet 2016 organisé des missions dans toutes les communes du département afin d'évaluer les 123 abris¹⁵ provisoires identifiés dans le département de la Grand'Anse.

Malgré la disponibilité de ces outils, doublés de formations et d'exercices, les acteurs humanitaires ne s'en étaient pas appropriés, ce qui constituait une carence à cette phase. Les causes de cette lacune pourraient s'expliquer en raison d'un manque d'engagement des acteurs étatiques, d'une part et des changements répétés des Responsables à la tête des directions ou coordinations départementales et de la Délégation départementale de la Grand'Anse, d'autre part. A cette dernière considération, faut-il préciser qu'à cette époque, le pays traversait une crise politique, avec un gouvernement de transition installé en février 2015 ayant pour mandat d'organiser les élections présidentielles, législatives et locales. Il était alors compréhensible que ce gouvernement, comme tout autre, a effectué des changements majeurs à la tête des entités du pays, tant au niveau national que local. Ces nouveaux acteurs étatiques avaient, et on peut le comprendre, des difficultés à s'embarquer et maîtriser les arcanes humanitaires. Le Délégué départemental, selon l'article 7 du décret du 17 mai 1990 portant création et fonctionnement de la délégation départementale et le protocole en vigueur en Haïti, est le coordonnateur exécutif du CDGRD, assisté du Coordonnateur technique départemental, ci-devant Directeur départemental de la protection civile. A ce titre, il coordonne les actions de la protection civile et est compétent pour activer et, selon le principe du parallélisme de compétence, désactiver le COUD. Etant nouveau dans le système, la volonté ne lui suffisait pas pour prendre des actions pouvant garder les membres du CDGRD motivés et par-dessus tout, de pouvoir conduire les acteurs humanitaires selon les directives du CNGRD.

7.1.2 Le système d'alerte précoce

Le système d'alerte précoce se définit comme *l'ensemble des capacités nécessaires pour produire et diffuser en temps opportun et utile des bulletins d'alerte permettant à des*

¹⁵ Direction départementale de la Grand'Anse de la protection civile



*individus, des communautés et des organisations menacées par un danger, de se préparer et d'agir de façon appropriée en temps utile pour réduire le risque de dommage ou de perte.*¹⁶ Il est un moyen de réduire les risques naturels et par ricochet, diminuer le nombre de personnes atteintes. Appliqué pendant plusieurs décennies, son efficacité se trouve dans l'application de ces quatre composantes clés : la connaissance des risques ; le suivi, l'analyse et la prévision des risques. Son étendue part depuis l'identification des menaces jusqu'à la réponse.

Généralement, la protection civile dans le département de la Grand'Anse, a cette culture de mener des actions visant à informer la population des dangers afin de prendre des mesures appropriées. Cette structure est déconcentrée à travers ses antennes dans chaque commune, sous le nom de comité communal de protection civile qui établit des rapports privilégiés avec la mairie dont le/la Maire/sse est des coordonnateur/trice exécutif, ve. On retrouve aussi ce démembrement dans les différentes sections communales de la Grand'Anse, sous l'appellation de comité local de protection civile, coordonné par le/la CASEC. A noter que les EIC ne sont pas encore greffées dans la structure de la protection civile de la Grand'Anse. Les actions entreprises par la protection civile sont entre autres : la diffusion des bulletins ; l'information des autorités locales, la déclaration alerte.

Depuis 2012, avec un financement de l'Union Européenne, toutes les communes de la Grand'Anse sont dotées d'un DIPS, pré-positionné dans chaque commune, sous la cogestion du président du CCPC et du chef des Brigadiers de la commune. Ces DPS contiennent des matériels de sauvetage, de déblayement, aquatiques et de premiers soins, appelés à être utilisés en période d'urgence, pour venir en aide à la population. Ces matériels ont été d'une grande utilité lors du passage de l'ouragan Matthieu et dans bien d'autres situations. Cependant, le dernier inventaire réalisé par la structure départementale de la protection civile en 2018 révèle que les DIPS méritent d'être alimentés car beaucoup de matériels ont été utilisés dans les secours et d'autres sont devenus défectueux dans les containers.

Selon nos observations, le système d'alerte précoce a été mis en place quatre jours avant le passage de l'ouragan Mathieu. La population dans sa grande partie a été informée à travers les structures de la protection civile, la MINUSTAH, la Croix rouge haïtienne, certains acteurs humanitaires qui étaient sur place, des volontaires comme les scouts et autres organisations similaires. Cette sensibilisation à travers les radios communautaires, les téléphones portables, des truck-Sound, des mégaphones et des porte-à-porte dans certains quartiers marginalisés ont débuté trois jours avant l'événement. Au niveau national, les bulletins venant du Centre de prévention Métrologique de l'Unité hydrométéorologique (UHM) et partagé avec le Secrétariat permanent de la gestion des risques et des désastres, faisant référence aux différents seuils d'alerte et ayant des consignes particulières à adopter, ont été relayé au niveau départemental, communal et des sections communales.

Etant habituée à cette forme de sensibilisation à l'avènement des aléas dans le département sans pourtant subir de dommages, la population, sceptique, n'était pas prête à suivre les instructions des autorités notamment à quitter son endroit pour se rendre dans

¹⁶ UNISDR-2009



des abris provisoires. A Jérémie, en raison du danger imminent, les forces de l'ordre étaient dans l'obligation de procéder à l'évacuation forcée de la population située dans des zones à risque, dans la matinée du 3 octobre, bien qu'aucune mesure pour les accueillir n'ait été prise. Cette décision a contribué cependant à sauver bien des vies et la société civile avait facilité la décision du COUD, exécutée par la PNH.

7.1.3 Coordination interinstitutionnelle

Le processus de mise en place de politique de gestion des risques de catastrophe passe indubitablement par une action concomitante entre les différents acteurs : Etat, Collectivités territoriales, la société civile, les partenaires humanitaires etc. La coordination entre ces différents partenaires conditionne l'effectivité de la mise en œuvre de l'ensemble des aspects du plan de réponse global. Pour encourager les efforts de coordination des professionnels sur le terrain à toutes les phases de la gestion des risques de catastrophes, il est particulièrement important d'appuyer l'ensemble des institutions impliquées sur le terrain et de les inciter à s'organiser de façon cohérente.

A cet égard, il est d'habitude dans le département de la Grand'Anse que les acteurs institutionnels se réunissent pour planifier et harmoniser l'ensemble des actions à entreprendre, dans le cadre du passage d'un événement. Dans certaines occasions, ces acteurs se sont réunis pour se former ou pour être sensibilisés sur un ensemble de thématiques et d'activités ayant lien à la gestion des risques de catastrophe. Cependant, si les partenaires avaient payé de leur présence, lors des formations et d'autres activités préparatoires à la saison cyclonique, nombreux ont été brillés par leur absence au moment où leur présence s'avérait nécessaire pour préparer les actions devant concourir à la réduction des effets de Mathieu. Par exemple, le Ministère des affaires sociales identifié comme lead dans l'aire gestion des abris, étant absent dans les rencontres préparatoires, a été remplacé par le MCFDF.

De plus, le fonds d'urgence prépositionné à la Direction départementale de la Grand'Anse du MEF devant financer des activités post-catastrophes, a été, pendant plusieurs années, critiqué, en raison de sa nature et de la lourde procédure qu'il requiert, après le passage d'un événement. Il est toujours difficile de trouver une entente avec le MEF pour que ce fonds puisse être utilisé pour des activités préparatoires. Or, les partenaires humanitaires, par habitude, n'injectent pas de moyens lors de la phase préparatoire. Pour intervenir sur ce fond, il faut le plus souvent une intervention de la plus haute hiérarchie gouvernementale, ou après une discussion rouleuse entre le CDGRD et le Directeur Départemental et le Comptable Public du MEF. Cette situation a ralenti, dans une certaine mesure, les activités préparatoires et surtout le champ d'action de la DPC.

D'un autre côté, certaines institutions internationales partenaires du CDGRD qui d'habitude collaborent avec la coordination départementale de la protection civile, ont leurs propres procédures et dans certaines situations poursuivent des objectifs propres à leur mandat, sans pour autant prioriser ceux de la protection civile. La MINUSTAH, par exemple, collaborait sans ambages avec le CDGRD, pendant son mandat en Haïti (2004-2017). Le plus souvent, elle est sollicitée pour des interventions spécifiques. Cependant, la MINUSTAH dispose de son propre plan de contingence et priorise le personnel des Nations Unies sur toute autre chose. On peut alors comprendre que pour des raisons stratégiques, elle ne saurait mettre à la disposition de la protection civile certains engins ou équipements nécessaires pour son propre travail. D'autres partenaires refusent



catégoriquement de donner leurs inventaires de stock et promettent d'intervenir si nécessaire sans inclure ces équipements dans un plan global d'intervention.

7.2 Phase d'intervention

Selon le manuel de cours d'introduction à la gestion des catastrophes, Université Virtuel des petits états du Commonwealth (VUSSC), *l'intervention en cas de catastrophe est la somme totale des mesures prises par la population et les institutions qui font face à une catastrophe. Ces mesures commencent par l'alerte face à la menace d'un événement ou l'événement lui-même s'il se produit sans prévenir.* A cette phase, l'objectif visé consiste à apporter immédiatement de l'aide, pour maintenir la vie, améliorer la santé et redonner le moral à la population touchée. Cette intervention peut être une urgence (contrôlée par la population) ou une catastrophe dont les effets dépassent la population et nécessite l'intervention de l'Etat et des acteurs humanitaires. Dans le cadre de cette étude, nous allons mettre l'accent sur les actions ayant été prises pour répondre aux besoins élémentaires de la population, en attendant des mesures plus structurantes et durables.

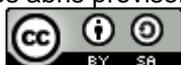
7.2.1 Collecte et analyse des données

Après la levée de l'alerte et avant toute intervention, il est important de faire une évaluation des ressources disponibles et de procéder à une évaluation rapide des dégâts. En Haïti, la protection civile utilise des outils d'évaluation rapides multisectoriels pouvant contribuer à alimenter les premières données pour mieux orienter les réponses aux urgences. Ces données concernent non seulement les personnes mais aussi les habitats. Pour harmoniser ces outils, un travail conjoint de révision a été réalisé par le groupe de traitement de données au niveau de la DPC. Par suite de ce travail, l'outil LOGBOOK a été adopté en raison de ses champs qui permettent de faire un suivi complet des informations compilées au niveau départemental, en fonction des informations regroupées par commune¹⁷.

Pour le cas qui nous concerne, nous pouvons avancer, malgré le SIMEX réalisé une semaine avant le passage de l'ouragan dévastateur, la protection civile de la Grand'Anse ne disposait pas de cet outil de collecte de données. L'aire communication constituée deux jours avant l'événement, alimentait le COUD en données, à travers une feuille Excel conçue sur place. Pour réaliser ce travail, certaines institutions, comme la MINUSTAH et la CRS avaient offert leur compétence pour établir quelques contacts avec des banlieues de Jérémie, car l'accès a été coupé avec le reste des communes. Le logbook a pu être utilisé une semaine après Mathieu, à l'arrivée de quelques institutions humanitaires, notamment l'OCHA, agence des Nations Unies s'occupant de la coordination humanitaire.

Contrairement au souhait du gouvernement qui voulait que toutes les informations proviennent d'une seule source, celle de la protection civile, certains partenaires humanitaires se trouvaient dans une course de cueillette et de diffusion de données à leur hiérarchie respective. Malgré les interventions du CDGRD, pour coordonner les actions

¹⁷ Comité Thématique évaluation et Gestion des abris provisoires, page 13



dans le département, ils ont préféré utiliser leurs propres contacts et outils pour coudoyer les autorités et points de contact sur le terrain afin de rapporter et dans certains cas, de solliciter des interventions, sans préalablement combiner avec le COUD. Une telle situation a causé des dérangements au niveau du rapportage et un conflit de données entre les autorités gouvernementales et certaines Institutions humanitaires sur les ondes de certaines stations de radio et dans des rencontres entre les différents acteurs.

7.2.2 La réponse

Dans le cycle de gestion de catastrophe, l'intervention ou la réponse est considérée comme une phase très importante au cours de laquelle les acteurs s'attellent dans des opérations de secours à la population en danger, de manière à minimiser les dégâts, à la suite d'un événement adverse. Elle est constituée d'un ensemble de mesures, en réponse à une catastrophe visant à réduire ou même éviter les pertes potentielles liées aux aléas, à maintenir la vie, à améliorer la santé et redonner le moral à la population touchée. Lors de la réponse, plusieurs objectifs sont poursuivis parmi lesquels on peut citer i) Se garantir de la survie d'un nombre important de victimes, les garder en santé, dans la dignité et dans le respect de la personne humaine ; ii) rétablir l'autosuffisance et les services essentiels pour tous et dans le meilleur des délais, avec de l'attention spéciale aux plus vulnérables ; iii) trouver des solutions durables aussi rapidement que possible aux déplacés, tout en assurant la protection et l'assistance nécessaires..

Comme expliqué dans les lignes précédentes, dans l'ensemble, lors du passage de l'ouragan Mathieu dans la Grand'Anse, de la réponse a été heurtée en son début par des handicaps majeurs, notamment le blocage et la destruction des moyens de communication et l'insuffisance de certains matériels et équipement de secours. Dans les grandes villes, grâce au système d'alerte mis en place deux jours avant l'évènement, ayant entre autres contribué au déplacement d'une partie de la population vers des abris provisoires, certaines pertes en vies humaines ont pu être évitées. Cependant, vu l'étendue des dégâts dont la destruction d'un grand nombre d'habitats, tant en milieu rural qu'urbain, la prise en charge n'était pas au rendez-vous. Cette situation a poussé les locataires à fuir leurs habitats pour se réfugier dans des maisons d'accueil qui ont pu résister aux vents, d'autres dans des grottes, sous des arbres géants, etc.

La complexité de cette situation a mis à nu la faiblesse du système des risques de catastrophe en Haïti et la prise en charge a été un défi majeur pour les acteurs humanitaires. Toutefois, rappelons-nous d'abord certains faits positifs.

- Lors de la phase préparatoire, le gouvernement, dans le souci de doter les communes de moyens, avait renfloué les comptes bancaires des différentes mairies de 300 mille gourdes, soit environ 4500 USD, leur permettant de prendre action, en réponse à des situations d'urgence. Cet argent a été d'une grande utilité dans l'alimentation de la population dans des abris provisoires, avant les interventions à plus grande échelle des acteurs Humanitaires.
- Le Gouvernement a pu alimenter les abris en nourriture, pendant environ une semaine, à partir du stock du PNCS, initialement destinés aux élèves. Le support logistique a été fourni par la MINUSTAH.
- Avec l'arrivée d'autres acteurs humanitaires, toutes les communes ont été alimentées particulièrement en nourritures et en bâches.
- Plusieurs partenaires comme le CRS, la CARE et le PAM s'étaient lancés dans des distributions de cash non conditionnels, ce qui a apporté un soulagement à la population décapitalisée.



Ces actions et bien d'autres encore ont contribué à subvenir aux besoins de base de la population. Ces aides ont été apportées non seulement aux familles déplacées mais aussi à celles non déplacées, selon une approche de proximité des habitats d'origine, dans les quartiers d'habitation.

D'un autre côté, il nous revient à faire certaines remarques et déceler quelques failles dans la réponse.

- Dans de nombreuses communes, notamment à Jérémie, il a fallu attendre trois jours avant que les brigadiers de la protection civile commencent leurs interventions pour dégager certaines voies et redonner accès à la circulation. Les TPTC sont intervenus sur les grands axes environ quatre jours après. Cela a empêché plusieurs blessés de recevoir des soins nécessaires dans des structures hospitalières.
- Les matériels mis à la disposition des brigadiers étaient insuffisants et certains, non adaptés à certaines interventions par rapport aux débris enregistrés.
- La gestion des abris n'a pas été faite selon le protocole exigé. Si le regroupement a été fait sur la base de solidarité, il n'a pas cependant tenu compte du sexe et/ou de la famille. Les conditions sanitaires et sécuritaires dans la majorité des abris du département ne répondaient à aucune norme.
- A cause de l'inexistence des centres collectifs, les personnes en abris provisoires y sont restées pendant plus de 4 mois. Certains ont été contraints de force à quitter les lieux, lors de la réouverture des écoles en mars 2017.
- Au début, la distribution des aides, n'a pas été coordonnée avec les forces de l'ordre. Cela avait causé plusieurs détournements de camions en cours de route, par des personnes, en situation de besoin et d'autres pour la vente des vivres à cette même population sinistrée. Il a fallu des mesures par la MINUSTAH et la PNH, pour que les camions de transport de vivres soient défensivement escortés. Une campagne de sensibilisation a été aussi mise en place par la MINUSTAH en appui au gouvernement quant au respect des convois humanitaires par la population.

7.2.3 La Participation de la population

Généralement, la mission essentielle de l'Etat est de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer de la protection, de la sécurité et du bien-être général de sa population. Donc, la population, à tout moment de son existence, est et doit être au cœur de toutes les actions et interventions de l'Etat qui peut être accompagné ou non d'autres instances tant nationales qu'internationales. Dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes, l'implication et la participation de la population sont essentielles.

Selon un extrait d'un document d'OXFAM, repris par un document de cours au programme de master en coopération internationale et aide humanitaire titré « Collectivités et catastrophes », la gestion des risques ne peut pas se faire sans la maîtrise et la participation active de ceux qui sont les plus exposés aux risques. Elle est aussi loin de se réaliser sans la prise en compte des idées et opinions de ces populations par rapport aux problèmes auxquels elles sont confrontées, de leur capacité à agir sur leur vie quotidienne, et du contexte humain et économique dans lequel elles évoluent.



Une réduction efficace des risques en cas de catastrophe nécessite la participation de la collectivité¹⁸, ceci, dans la conception et l'exécution des activités contribuant à répondre aux besoins réels des personnes touchées. Cet engagement, en toute connaissance de cause permet d'éviter les problèmes et les effets secondaires au moment où le danger (l'aléa) se matérialise. La participation au processus d'intervention en cas de catastrophe de la part des particuliers dans les organisations communautaires est importante pour une restauration saine. Ainsi, on réussira à développer les meilleurs mécanismes d'adaptation. La communauté a une connaissance innée de ses propres risques, ressources et capacités¹⁹. Un accent est porté particulièrement sur les populations les plus à risques qui, selon plus d'un, doit s'investir et participer pleinement aux différentes facettes de développement, y compris la gestion des risques.

Dans son texte titré « La gestion des catastrophes », Karlos Perez de Armino pense que *traiter les populations comme des victimes et des récepteurs passifs de l'aide les prive de leurs propres capacités et engendre un syndrome de dépendance qui augmente leur vulnérabilité et entrave les futurs efforts de développement. De plus, la participation de la population locale aux activités liées au projet en général permet bien souvent aux personnes de recevoir une compensation (des espèces ou de la nourriture) pour le travail fourni.*

Avant de jouer son rôle dans la phase d'intervention lors d'une catastrophe, il convient pour la population d'être informée, sensibilisée de façon préventive, consultée pour la définition d'une réponse satisfaisante. Ce processus prend en compte le recueil de données, l'évaluation de la situation, la conception et la mise en œuvre des différents types d'interventions possibles.

Dans le cas qui nous préoccupe à travers ce travail de recherche, il s'agit de jeter un focus sur la participation de la population Grand'Anselaise dans la phase d'intervention lors du passage du cyclone Mathieu dans le département, phase dont l'objectif est de sauver des vies, de préserver la santé, de garantir la sécurité publique et de subvenir aux besoins de base des personnes sinistrées. Sans la prétention d'exhaustivité, nous tenterons ici de passer en revue la participation de la population dans cette phase d'intervention.

En effet, une partie de la population du département regroupée en société civile et s'érigeant en force d'influence, a affiché une certaine présence, particulièrement dans les premières rencontres de restitution organisée par la coordination du COUD. Elle a grandement participé dans les opérations d'intervention. Au nombre des actions entreprises par les membres de la population, nous pouvons mettre l'accent sur le fait qu'elle a contribué à :

- Partager des informations avec les acteurs humanitaires
- Aider, à travers les structures organisées, aux opérations de sauvetage des membres de la population en difficultés
- Voler au secours d'autres membres de la population, en leur apportant de la nourriture et des matériels, à un moment de faiblesse de l'Etat et de son incapacité de prise en charge.
- De plus, ceux-là dont les habitats résistaient aux forts vents recevaient chez eux ceux qui avaient les leurs endommagés et ou détruits.

¹⁸ Préparation en vue d'une réponse efficace en cas de catastrophe : Ensemble de directives et indicateurs pour la mise en œuvre de la priorité 5 du cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015

¹⁹ Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Guide pour la planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophe, page 37



Si bien des actions en termes de participation de la population dénotaient un aspect positif, nous avons toutefois découvert des points de faiblesses :

- La population n'était pas suffisamment organisée pour orienter l'aide de manière que le plus grand nombre de victimes puissent en bénéficier. Donc, l'on comprend bien que des nécessiteux n'avaient pas reçu de l'aide.
- Elle n'était pas assez écoutée par les responsables. Ce qui allait occasionner son abandon du processus d'intervention après quelques temps.
- Cette situation précédemment décrite nous fait présager à considérer la population comme étant de simples victimes et de récepteurs passifs de l'aide.
- Elle n'était pas non plus reconnue comme étant une structure importante dans la gestion de l'aide si bien qu'il n'y a pas eu de technique de plaidoyer mise en œuvre pour dénoncer les faiblesses et les manques de prise en charge par les autorités étatiques, influencer les décisions, etc...
- A un certain moment de la durée, des membres de la population s'attaquaient aux convois humanitaires transportant des vivres pour assister les populations sinistrées dans les communes.

Notre démarche qui vient de suivre reconnaît une participation de la population de la Grand'Anse dans la phase d'intervention de la gestion de l'ouragan Mathieu. Toutefois, étant limitée, elle n'était pas totale et parfaite, vu l'importance de cette entité dans les évaluations, les partages d'informations et d'opinions, les prises de décisions sur des sujets qui concernent leur vie, leurs capacités dans les recherches de solutions aux difficultés rencontrées et la prise en compte de leurs ressources locales.

7.2.4 La coordination des actions humanitaires

Selon le guide pour la planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophes de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, *la coordination, la clé d'une intervention en cas de catastrophe réussie, est essentielle pour garantir un accroissement rapide et adapté des ressources...* A la lumière de cette assertion, nous pouvons avancer qu'aucune activité de secours ne peut être efficace sans une bonne coordination. Elle permet une mobilisation rationnelle des ressources en vue d'atteindre plus rapidement les personnes en besoin d'assistance, tout en évitant les doublons.

Dans une certaine mesure, la coordination a contribué à achever certains aspects positifs dans la phase d'intervention, ceci, aux intérêts de la population sinistrée. Au nombre de ces éléments, nous pouvons avancer que le montage des clusters a permis d'identifier les acteurs humanitaires intervenant dans les différents secteurs. De plus, cette structure de coordination a facilité le partage de certaines informations relatives aux activités réalisées par les partenaires dans le département de la Grand'Anse.

Cependant, nous déplorons le manque de leadership des acteurs gouvernementaux qui, par faute de moyens et de volonté, ont laissé le lead aux institutions humanitaires internationales, appelées normalement à jouer le rôle de co-lead. Cette lacune a donné l'occasion aux acteurs internationaux de créer une structure parallèle au COUD et outrepassent par ricochet, les décisions de la Coordination. A un certain de la durée, certains responsables d'organisation de la société civile, en colère, ont recommandé le renvoi immédiat de ces dernières. Pendant toute cette phase de secours, nous avons constaté que les orientations du COUD de la Grand'Anse n'ont pas été suivies.



D'un autre côté, il est du lot de signaler que la coordination au niveau national n'a pas su assurer une bonne gestion de son personnel assigné dans le département de la Grand'Anse. Le Staff de la protection civile, en très faible effectif et ayant été mobilisé depuis la phase préparatoire, a été pendant environ 4 mois gardé en poste, sans le moindre souci de le mettre au repos pour se récupérer. Ceci a occasionné un manque de concentration et de résultat du staff qui, en plus de se sentir délaissé, n'a pas été pris en charge par la coordination centrale pendant tous ces mois de travail assidu. Certains, ont dû abandonner le COUD pour offrir leurs expertises à des ONG, à titre onéreux, de manière à trouver de quoi à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Autre considération : le manque de coordination des acteurs a entraîné une négligence dans la priorisation de certaines zones dont le besoin de la population était plus que considérable. Dans certaines zones de forte agglomération par exemple : Fond-Cochon (Roseaux), Ti pari (Moron) pour ne citer celles-là, les agences humanitaires internationales n'ont pas voulu, par manque de moyens hélicoptère, s'y rendre pour apporter de vivres aux victimes, malgré les bons offices de certaines ONG et autorités locales pour les transporter à dos d'âne. Ceci justifie, dans une certaine, la non-adaptation du protocole à la réalité de terrain de manière à accomplir les missions d'assistance et de secours.

7.3 Phase de rétablissement

Cette phase fait suite immédiatement à celle de l'urgence. A cette phase, l'objectif est pour la collectivité de retrouver un état qui est parfois meilleur qu'avant la catastrophe. C'est le moment idéal pour appliquer les nouvelles mesures d'atténuation afin de mieux préparer la collectivité à faire face aux futures menaces et à ne pas se rendre vulnérable aux mêmes difficultés qu'avant. Le travail à effectuer pour y parvenir est complexe et demande l'intervention de différents corps de métiers spécialisés. Les ressources financières permettant d'entreprendre les travaux nécessaires ne sont pas toujours disponibles au moment de la catastrophe. On peut également rencontrer des problèmes d'intendance : manque de place, matériel inadéquat, logistique défaillante, spécialistes indisponibles, etc.²⁰

7.3.1 La cohésion entre les acteurs

La cohésion est vue comme étant le caractère d'un ensemble dont les parties sont unies et harmonisées. Cela s'applique à un groupe, une organisation, une association, une équipe, etc. En principe, cela aurait été une exigence pour les acteurs humanitaires de travailler en synergie, de s'assurer que les personnes touchées par le passage de l'ouragan sont atteintes par le biais d'une intervention adaptée aux capacités et aux besoins. En clair, chaque acteur en ce qui le concerne et en relation avec son champ de compétence devrait pouvoir trouver un consensus dans les interventions et actions de réponse qui visent à rétablir les populations victimes.

²⁰ Risques et catastrophes : une approche en trois phases et trois plans, Ressi — 30 avril 2008, Didier Grange, Archiviste, Ville de Genève).



Dans le cas spécifique du passage de l'ouragan Mathieu au niveau du département de la Grand'Anse, comment cela s'est-il passé en termes de cohésion entre les acteurs ? Ces derniers, ont-ils travaillé en harmonie sur l'ensemble des tâches à accomplir en vue de répondre aux besoins de la population affectée ? Pour tenter de répondre à cette double question, comme déjà indiqué dans les lignes ci-dessus, nous empruntons une démarche qui consistera à faire ressortir la différence entre ce qui devait être fait et ce qui a été effectivement fait. Laissons parler les faits.

En générale, les acteurs humanitaires participaient à des réunions régulières avec les autorités gouvernementales pour partager, discuter et se mettre d'accord sur les interventions et actions à entreprendre dans un cadre programmatique. Ces rencontres ont servi de cadre de référence pour les interventions tout au long d'une journée. Les feuilles de planification ont été partagées tant qu'avec les forces de l'ordre, la MINUSTAH, l'OCHA, le PAM, qu'aux autres partenaire concernés. A cet égard, on s'attend d'eux une concomitance certaine dans les interventions.

Dans la réalité, il y a lieu de mettre accent sur le fait que des institutions partenaires, au lieu d'agir selon les directives fournies par l'Etat en passant par la structure de coordination établie à cette fin, avaient préféré chercher l'appui d'autres circuits dirigés par des activistes politiques pour avoir accès à certains quartiers réputés chauds sur le plan sécuritaire afin d'implémenter leurs projets. Nous pouvons citer entre autres les quartiers de Ste-Helene, de Caracoli dans la commune de Jérémie, chef-lieu du département de la Grand'Anse. Donc, ces interventions n'ont pas reçu l'aval de la structure de coordination réunissant tous les acteurs humanitaires concernés.

Certaines actions humanitaires n'ont pas été le fruit d'un consensus trouvé entre les acteurs. Par exemple, les acteurs ne se sont pas mis d'accord sur le type et la quantité de construction à effectuer ; d'autres ont préféré transférer des fonds aux victimes pour reconstituer leurs activités de commerce et/ou régénérer leurs moyens de subsistance. Les sujets n'étaient pas discutés en réunion régulière comme il fallait et selon les règles établies.

Fort de ces deux exemples, nous sommes à même de déplorer le manque d'harmonie dans les interventions et actions des acteurs humanitaires. Les interventions et actions n'ont pas respecté les directives fournies et règles établies. Ce qui nous porte à avancer que la cohésion dans le travail de ces derniers faisait défaut lors de la gestion de l'ouragan Mathieu dans le département de la Grand'Anse.

7.3.2 La planification sur le long terme

En générale, la planification de la gestion de crise est un enjeu essentiel. Il est nécessaire de développer, d'adapter et de renforcer les capacités de réponses à tous les niveaux du territoire pour que la population soit préparée à affronter des situations de crises majeures.

Il est vrai que cette section traite le rétablissement, il est cependant nécessaire de rappeler qu'en matière d'organisation de la réponse/contingence, il est à considérer trois moments correspondants chacun à une phase de la crise en question. Ce sont :

- Avant la crise qui correspond à la surveillance, la vigilance et l'alerte
- Pendant la crise qui coïncide avec la protection par des actions de sauvegarde et de secours
- Après la crise correspond avec la reconstruction et la réhabilitation



Dans son texte titré « La gestion des catastrophes » servant de note de cours dans le cadre du programme de master en Coopération internationale et aide humanitaire à Kalu Institut, Karlos Perez de Armino a repris des points soulignés par Davis et Lambert dont la planification sur le long-terme et le lien entre secours et développement. Il a précisé que les interventions variées ayant cours à chaque étape d'une catastrophe doivent être complémentaires et se renforcer mutuellement afin de réaliser des objectifs aussi bien immédiats que sur le plus long-terme. Notre travail de recherche sur la gestion de l'ouragan Mathieu dans la Grand'Anse s'intéresse aussi à l'aspect de planification sur le long terme. Aussi allons-nous essayer d'établir un lien entre ce qui a été fait et ce qui devait en principe être fait suivant la planification sur le long terme, à travers les interventions et/ou actions posées dans la gestion de ce sinistre au niveau de la Grand'Anse. Nous insisterons sur la phase correspondant à la reconstruction et la réhabilitation.

Dans la Grand'Anse, les acteurs humanitaires dépêchés sur terrain ont recueilli des données sur des dégâts causés par le passage de l'ouragan dans toutes les communes. Une fois traitées, ces données devenues informations ont permis de planifier la prise d'un ensemble de décisions notamment dans la protection des victimes et leur fournir de l'assistance sur la base de leurs besoins à court terme et dans la reconstruction et la réhabilitation à moyen et long terme. A ce titre, nous pouvons citer toute une série d'interventions et d'actions s'inscrivant dans un plan à long terme. En effet, il a été convenu de :

- Pré-positionner des matériels, équipements, kits alimentaires et non alimentaires dans chaque commune du département
- Construire des habitats adaptés facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite et qui respectent les normes para cycloniques
- Construire des abris provisoires pour ne plus utiliser les établissements scolaires et d'autres bâtiments publics pour accueillir les déplacés
- Traiter les bassins versants et curer en continue les lits des rivières dans le département
- Disposer des fonds d'urgence avant l'arrivée des aléas et augmenter le montant
- Construire des systèmes d'adduction d'eau potable dans les communes
- Doter les communes de système d'alerte précoce
- Reconstruire les écoles détruites et réhabiliter celles endommagées.
- Prendre en compte les enfants, les personnes à mobilité réduite, les femmes et les garçons dans la distribution de l'aide, en raison du fait que ces catégories de personnes n'ont pas nécessairement des besoins identiques.

Précisons d'abord que 4 à 5 mois après le passage de l'ouragan Mathieu, les rencontres de coordination se sont diminuées au COUD et chaque cluster se réunissait à un endroit qui lui est favorable ou dans certains cas, en fonction du lieu de résidence du chef de l'agence imposant son influence et jouant de fait le rôle de lead à la place du responsable gouvernemental. Les interventions et actions planifiées n'ont pas été mises en œuvre pour la majorité des cas. Parmi les planifications, on peut constater, quatre ans après, très peu de réalisation dont il y a lieu de noter :



- Le système d'adduction d'eau potable en cours d'exécution à Jérémie ;
- Des constructions d'école dans le département. Toutefois, celle de l'Ecole Publique à Gestion Communautaire de Mapou (Corail) est remarquable du fait du respect des normes²¹, selon un responsable de la Direction Départementale de la protection Civile de la Grand'Anse.

Partant du principe selon lequel le développement futur doit être dans l'esprit des acteurs humanitaires, nous sommes en mesure d'avancer que le département de la Grand'Anse est loin d'atteindre ce but, eu égard au concept étudié dans cette partie de notre travail de recherche.

7.3.3 La vision homogène du développement par les acteurs

Le thème « développement » fait l'objet de beaucoup de définitions et l'on parle de plusieurs types de développement : personnel, physique, intellectuel, économique, durable, etc.

Pour l'intérêt de notre travail de recherche et celui des lecteurs, nous nous permettons de jeter un regard particulier sur les développements économique et durable.

7.3.3.1 Développement économique

Mesuré par les indicateurs tels que : PIB, PNB, IDH, IPH, le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle, il est associé au progrès.

Le concept de développement économique a été critiqué par certains penseurs qui croient que ce concept ne prend pas en compte un certain nombre de paramètres/facteurs concourant au réel bien être de l'homme. Nous citons entr'autres par exemple :

- La satisfaction des besoins essentiels des générations actuelles et futures, en rapport avec les contraintes démographiques (eau, nourriture, éducation, santé, emploi)
- L'amélioration de la qualité de vie
- Le respect des droits et des libertés de la personne
- Le renforcement de nouvelles formes d'énergies renouvelables

7.3.3.2 Développement durable

Sur la base de ces critiques, le système des Nations Unies arrive avec le concept de développement durable qui a vu le jour depuis 1970 mais qu'elle a défini jusqu'en 1980 comme étant un *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la*

²¹ Bâtiment para cyclonique et prenant en compte l'aspect genre et les personnes à situation d'handicape. Elle est aussi construite pour servir d'abri en situation d'urgence et de catastrophe.



capacité des générations futures à répondre aux fleurs. Reposé sur l'efficacité économique; l'équité sociale ; la qualité environnementale, le développement durable , dit-on, est une nouvelle façon d'aborder l'économie avec pour objectif de porter une vision globale sur la Terre et son évolution et envisager l'économie comme un concept qui intègre les aspects environnementaux et sociaux.

Dans la gestion des catastrophes, les acteurs humanitaires généralement trouvent un consensus entre eux autour des actions visant à répondre aux besoins immédiats des populations affectées. Ces actions de secours constituent parfois des points de départ pour le développement de la zone affectée. Ce qui nous amène à parler des actions de développement. Elles se mettent en place lors de la phase de post-crise, lorsque la crise aiguë, alors gérée par l'aide d'urgence, est terminée et que les actions des humanitaires se tournent vers la réhabilitation et la reconstruction. Donc, elles s'inscrivent généralement sur le long terme et servent à renforcer les capacités des populations pour les rendre plus résilientes face aux potentielles catastrophes que pourraient produire de nouveaux aléas. Certaines fois, les actions posées rendent les populations plus vulnérables qu'auparavant.

Dans le cas du département de la Grand'Anse au moment de la phase de reconstruction et de réhabilitation après l'ouragan Mathieu, nous allons passer en revue quelques acteurs et actions entreprises pour entrevoir la vision homogène ou non dégagée autour du développement durable département.

- Un groupe d'ONG se sont investi dans la construction de maisons sans passer par la structure de coordination de l'aide humanitaire gérée par OCHA. Dans certains cas, le Délégué Départemental a été seulement informée contrairement à la Protection civile départementale. Donc, elles sont venues dans le département et commencent à prendre actions.
- Des autorités locales (Maires), dans le souci de trouver des opportunités pour leur commune, contactent des responsables d'ONG présentes dans le département pour leur soumettre directement des projets de construction à l'insu de la structure de coordination mise en place par OCHA à travers les Cluster.
- D'autres partenaires institutionnels qui intervenaient aussi dans le domaine de la construction exécutaient des projets de construction un peu partout dans les communes. Nous pouvons prendre en exemple JP-HR. Suite à des plaintes selon lesquelles les maisons en construction, non seulement ne répondent pas aux besoins de la population, mais non plus les normes de construction reconnues par le MTPTC ne sont pas respectées, la Délégation départementale de la Grand'Anse avait pris une décision, interdisant la poursuite des chantiers.
- De son côté, l'Etat ne posait pas des balises, même pour rappeler le respect des dispositions du code national de construction régissant le domaine.
- Animés d'une certaine bonne volonté d'aider la population nécessiteuse, certains particuliers vivant en Haïti et en terres étrangères ont eux aussi fait don à des groupes organisés pour construire des maisons pour le compte des victimes, sans se soucier des normes de construction établies par le gouvernement, après le séisme du 12 janvier 2010.

A la faveur de ces faits et détails, nous pouvons malheureusement avancer que la vision du développement par les acteurs humanitaires à travers la gestion de l'ouragan Mathieu n'a pas été homogène. Ceci au fait que :



- Les actions humanitaires avaient enregistré un certain degré de désordre expliqué par le fait que les ONG agissaient comme bon leur semblait, sans passer par la structure de coordination OCHA ni la protection civile avant d'intervenir sur terrain.
- De plus, les exigences légales circonscrites dans le code national du bâtiment d'Haïti (CNBH, version 2012) à travers les sections 1.1, 1.2, 1.4 et 1.5 traitant du champ d'application, d'administration, des considérations générales et de la planification du bâtiment n'ont pas été respectées.

7.3.4 Les actions de développement et la récupération des droits

7.3.4.1 Les actions de développement

Au prime abord, nous voulons élucider le fait que les actions de développement dont il est question dans ce travail de recherche s'inscrivent dans le cadre de la gestion du passage de l'ouragan Mathieu dans la Grand'Anse. En effet, il est établi un rapport étroit, selon certains analystes, entre les catastrophes et le développement, au point qu'en posant des actions de secours au moment de la gestion d'une catastrophe qu'il est hautement conseillé de garder à l'esprit le développement. Ils ont expliqué que les catastrophes peuvent aussi bien détruire des initiatives de développement que créer des occasions de développement tout comme les programmes de développement peuvent aussi bien augmenter que réduire la vulnérabilité.

Dans le temps, l'idée qui prévalait était que les populations ne pouvaient rien faire face aux catastrophes surtout celles naturelles. Elles étaient acceptées comme étant un acte naturel devant lequel la population était impuissante. Fort de cette attitude, les plans de développement étaient montés sans prendre en compte les effets que les catastrophes pourraient avoir sur les plans de la collectivité et ceci réciproquement. Donc, il s'agissait seulement de répondre aux besoins d'urgence et au nettoyage lors d'une catastrophe. Toutefois, avec le temps, l'on se rend compte que l'on a l'obligation de poser des actions visant à réduire considérablement le niveau de gravité des dangers et des catastrophes.

Dans son manuel de cours d'introduction à la gestion des catastrophes (page 29), l'Université virtuelle des petits Etats du Commonwealth a fait mention de quatre indicatifs élémentaires découlant de la réflexion d'un organisme qui a réfléchi sur le rapport qui existe entre les catastrophes et le développement et nous citons :

- Les catastrophes perturbent la programmation du développement, détruisant des années d'initiatives de développement.
- La reconstruction après une catastrophe offre d'importantes possibilités de lancer des programmes de développement.
- Les programmes de développement peuvent augmenter la susceptibilité d'une région aux catastrophes.
- Les programmes de développement peuvent être conçus pour réduire l'exposition aux catastrophes et à leurs conséquences négatives.

Pendant que les effets des catastrophes peuvent réduire gravement le potentiel à long terme de développement durable d'un pays et obliger un état à modifier profondément ses priorités et programmes de développement économique, les catastrophes peuvent être



souvent des occasions de développement. Elles peuvent améliorer l'atmosphère en faveur d'un changement et créer une justification pour lancer des programmes de développement tels que la formation professionnelle, la construction des habitations et la réforme foncière²². Tout dépend de la gestion dont on en fait. Si la mauvaise gestion des actions de secours et de remise en état peut avoir des incidences négatives graves sur le développement pendant des années par la suite, elle peut même aggraver la vulnérabilité face aux dangers à venir. L'inverse est tout aussi vrai dans le sens que la bonne gestion des actions de secours aura des impacts positifs sur la croissance et le développement qu'il soit au niveau national ou local.

Qu'en est-il de la gestion de l'ouragan Mathieu dans le département de la Grand'Anse ?

Une tentative d'apporter une réponse à cette interrogation nous porte à croire que le département, en raison des faiblesses enregistrées dans les moments de prévention ; d'atténuation ; de préparation et de réponse, est devenu plus vulnérable, comparé à la période d'avant le passage de l'ouragan Mathieu. L'Economiste haïtien Kesner Pharel, Professeur d'université a fait remarquer, au cours d'un exposé sur la pauvreté et l'exclusion financière en mai 2018, que le département de la Grand comprenait 37% et 80% de sa population vivant respectivement dans l'extrême pauvreté et la pauvreté. Donc, il n'a pas pu profiter de cette catastrophe causée par l'ouragan Mathieu pour initier/lancer son développement. De plus, nous pouvons nous questionner sur l'existence d'un quelconque programme de développement pour le département de la Grand'Anse ?

7.3.4.2 Récupération des droits

Généralement, les ouragans d'une forte catégorie occasionnent souvent de déplacements de populations surtout les groupes les plus vulnérables vers des camps de déplacés ou des abris provisoires pour une certaine période jusqu'à leur retour chez elles soit après redressement et/ou reconstruction. Cette situation traîne entre autres derrière elle la perte sinon la restriction des droits des personnes affectées. Donc, la jouissance des droits est devenue limitée en pareille circonstance. L'ensemble des générations de droit est considéré :

- Droits civils et politiques (droits de participer aux gouvernements, droits à ne pas être soumis à la torture, droit de vote, de se porter candidat, d'exprimer librement ses opinions, de se réunir, de manifester, etc..) ;
- Droits économiques (droit au travail, à un niveau de vie adéquat, aux logements et à une pension dans les cas de la vieillesse et des handicaps) et sociaux (droit à l'éducation, droit de fonder une famille et subvenir à ses besoins, droit aux loisirs, soins de santé, respect de la vie privée) et culturels (droit de participer librement à la vie culturelle de la communauté).
- Droits de solidarité (droit à un développement durable, à la paix ou à un environnement sain, etc...)

S'agissant de la jouissance des droits civils et politiques, les populations déplacées et vivant dans des abris se voient dans la situation de ne pouvoir de se réunir, se déplacer au besoin, d'avoir leurs espaces intimes, et dans une certaine mesure, les déplacés perdent le respect de leur vie privée et de leur droit politique etc. Toutefois, elles y pouvaient s'exprimer librement.

²² Op sit, page 30.

Sous l'angle des droits économiques, sociaux et culturels, les populations victimes sont en difficulté pour travailler, certains d'entre eux perdent leur logement, sont privés de leur moyen de subsistance, les vieillards et les personnes à mobilité réduite qui, en temps normal étaient déjà en réelles et constantes difficultés deviennent plus vulnérables en terme de jouissance de leurs droits économiques et sociaux, les enfants ne peuvent pas aller à l'école, la population n'a plus droit au loisir, l'accès aux soins de santé est très limité,. Tout cela en raison des dégâts causés et des dommages enregistrés sur les biens tant privés que publics.

Autour des droits à la solidarité, les dégâts causés à l'environnement, après le passage d'un événement freinent tout élan au développement durable, handicapent la paix sociale et contribuent à polluer l'environnement. Au regard de ces constats, la population n'est pas en mesure de jouir pleinement les droits de solidarité, de vivre dans la paix ni dans un environnement sain. Par exemple, la destruction des arbres a entraîné une érosion qui allait causer une augmentation considérable de la température ambiante rendant la population encore plus inconfortable. Il y a lieu de citer aussi la pollution des rivières par des cadavres d'animaux.

La dynamique expliquée précédemment traduit la situation des populations de la Grand'Anse au cours du passage de l'ouragan Mathieu. Autrement dit, la population Grand'Anselaise surtout les couches les plus vulnérables avaient fait face à toutes ces restrictions de droit. Exception faite pour la liberté de s'exprimer librement.

8 Recommandations et Conclusion

Les constats effectués dans la gestion de l'ouragan Mathieu dans la Grand'Anse ont dénoté des faiblesses qui méritent d'être corrigées. Non exhaustifs, certes, les éléments suivants sont tous nécessaires et devraient être utilisés dans le cadre d'une série d'actions complémentaires pour qu'à l'avenir, le département n'aura pas à revivre ces mêmes et mauvaises expériences.

8.1 Se préparer à la gestion des risques de catastrophe

Rappelons-nous que l'objectif de la gestion des risques de catastrophe qui est d'assurer la protection des personnes, de leurs biens, de leur santé, de leurs moyens de subsistance et de leurs avoirs productifs, ainsi que de leurs richesses culturelles et environnementales, en garantissant la promotion et la protection de tous les droits de l'homme, y compris le droit au développement. Fort de cela, les responsables politiques de la Grand'Anse se doivent de se prémunir des instruments allant des directives, compétences opérationnelles, capacités jusqu'aux organisations administratives pour mettre en œuvre les politiques, stratégies et capacités de réponse appropriées en vue d'atténuer l'impact des aléas naturels et risques de catastrophes environnementales et technologiques qui leur sont liées. Il s'agira de se mettre prêt à travers des activités et de mesures de prévention (déplacement des infrastructures importantes, des logements des zones à risques, sensibilisation de la population auxquelles elle est exposée) d'atténuation (planification de l'aménagement urbain pour identifier et délimiter les zones à risques ou interdites, réalisation des travaux de traitement des bassins versants, curage de lit des



rivières,) et de préparation (Formation, simulation, inventaire des ressources humaines et matérielles, etc...) pour réagir efficacement aux différents besoins de la population Grand'Anselaise.

8.2 Renforcer la coordination entre les acteurs humanitaires

Les principaux responsables devront trouver une formule pour que tous les acteurs humanitaires respectent le protocole établi, participent à toutes les réunions fondamentales, exposent leur apport, partagent les informations relatives à leur champ de compétence, disposent des mêmes niveaux d'informations, n'agissent pas comme bon leur semble sans que l'objet de l'intervention et ou de l'action n'ait pas préalablement été présenté, discuté et accepté au niveau de la coordination. Une fois fait, cela renforcera la transparence, la redevabilité, la communication sur les contextes, les risques, les besoins et les capacités et facilitera une meilleure articulation d'ensemble et une réponse intégrée.

8.3 Faire de la gestion corrective des risques de catastrophes une priorité

Nous exhortons les autorités de la Grand'Anse, avec l'appui des responsables gouvernementaux au niveau central, à entreprendre toute une série d'activités de gestion qui visent à maîtriser ou à réduire les risques de catastrophes prévisibles. A titre de rappel, les catastrophes naturelles sont en nette augmentation à travers le monde en générale et en Haïti en particulier. Le département de la Grand'Anse étant donné sa position géographique est sous la constante menace. Donc, il est impératif pour ces derniers, à travers son service public de protection civile, de se focaliser présentement sur les mesures de gestion et de réduction des risques prévisibles afin de pouvoir mieux gérer les risques dans le futur au niveau de la Grand'Anse. Il s'agira, selon le vœu de l'un des objectifs du cadre de Sendai d'écarter les nouveaux risques de catastrophe et réduire les risques existants en prenant des mesures intégrées et globales dans les domaines économique, structurel, juridique, social, culturel, environnemental, technologique, politique et institutionnel et dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Ces mesures permettent d'éviter l'exposition aux aléas ou de réduire la vulnérabilité aux catastrophes, améliorent la préparation à l'intervention et aux activités de relèvement, et renforcent ainsi la résilience.

8.4 Mettre en œuvre le Code National de Bâtiment en Haïti

En raison des vulnérabilités constatées entre autres dans les infrastructures, la construction des habitats, des bâtiments de service public, les responsables étatiques se doivent d'exiger l'application du Code National de Bâtiment en Haïti. Cette application doit prendre en compte le respect des normes destinées à contrôler les aspects régissant la conception, la construction, les matériaux, la transformation, les zones de faible exposition aux aléas naturels pour assurer la sécurité et le bien-être humain, y compris la résistance à l'effondrement et aux dégâts habituellement causés par les catastrophes naturelles en Haïti, particulièrement au niveau du département de la Grand'Anse. Le code de construction doit s'inspirer des leçons du passé et s'adapter aux caractéristiques propres à la région de la Grand'Anse. Il appartiendra aux instances étatiques concernées par ce domaine de veiller et de soutenir la mise en œuvre effective du code de construction



institué pour augmenter la résilience de la population en termes de logement. L'application d'une telle recommandation passe par une série d'actions :

- Renforcement des capacités des collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux en les impliquant dès la phase d'identification des projets afin de s'assurer d'une meilleure prise en charge et mise en œuvre du processus de relèvement et de reconstruction ;
- Organisation des campagnes de vulgarisation en mettant à la disposition des acteurs clés les ouvrages simples et illustrés sur la reconstruction post-catastrophe du MTPTC ;
- Réalisation des séances de formation aux techniques de construction parasismique et para cyclonique à l'intention des professionnels du bâtiment en particulier dans le département de la Grand'Anse ;
- Large diffusion auprès des autorités locales de la Politique Nationale du Logement et de l'Habitat (PNLH) et d'autres documents en rapport avec la reconstruction (cartes de risques, lois sur l'aménagement et l'urbanisme etc.) afin de les sensibiliser sur la cohérence d'une politique de logement avec d'autres politiques publiques en matière d'aménagement, d'emploi, d'environnement etc. ;
- Mise sur pied des programmes de restructuration dans les quartiers informels en vue d'améliorer durablement le cadre de vie des populations.

8.5 Construire des Centres collectifs

L'application d'une telle recommandation permettra de remplacer les abris dit provisoires qui sont ordinairement logés dans des établissements scolaires, des églises, des bâtiments publics tels des Complexes administratifs tant départemental que communal. Par voie de conséquence, cela permettra aussi la reprise des activités scolaires, ecclésiastiques et des services publics dans de meilleurs délais après le passage du sinistre sans impliquer des forces de l'ordre pour faire vider les locaux occupés par les déplacés à titre d'abris provisoires.

8.6 Disposer d'un système solide de communication

La mise en place d'un système solide de communication via des équipements adaptés capables de résister quand les communications routières sont coupées et que les téléphones portables ne sont plus opérationnels est fondamental. Ceci permettra d'être en contact avec les responsables dans les différentes communes pour le partage d'informations en amont comme en aval. Bien entendu, il faudra former plusieurs utilisateurs de ce système pour sa manipulation en cas de besoin.

De façon complémentaire à l'installation des équipements précédemment cités, la disposition et l'utilisation des drones pourront aider dans la prise des images pour visualisation et appréciation des dégâts enregistrés.



8.7 Recouvrer le droit à la sortie d'une catastrophe

L'application de cette recommandation de recouvrer le droit à la sortie d'une catastrophe passe par la mise en œuvre de toute une série d'activités entreprises le long des moments d'urgence, de relèvement et de construction. Les acteurs humanitaires devront contribuer au renforcement des capacités des organisations communautaires de base des différentes communes du département de la Grand'Anse. A cet égard, les actions suivantes sont envisageables pour permettre aux membres de la population affectée de s'en sortir :

- L'implémentation des Programmes d'Emplois d'Urgence et Activités Génératrices de Revenus pour les communautés sinistrées,
- L'exécution d'un programme de relance du secteur productif dans les communes du département de la Grand'Anse incluant notamment des services de développement d'entreprises aux entrepreneurs avec un accompagnement technique des entreprises pour la mise en place des bonnes pratiques de gestion ;
- L'accès facile et spécial à des conditions favorables à un système de prêt entre autres aux exploitants agricoles, éleveurs et pêcheurs et entreprises agricoles et commerciales de la Grand'Anse qui emploient une quantité considérable de main d'œuvre, pour relancer l'économie de la région et assurer l'emploi de la main d'œuvre journalière ;
- La mise en place des systèmes de production capables de résister aux phénomènes adverses tout en permettant une reprise plus rapide des activités agricoles ;
- La fourniture des moyens financiers à celles et ceux qui ont perdu leur logement durant le passage de l'ouragan afin de leur permettre de reconstruire leur logement, bien entendu, selon les exigences du Code National de Bâtiment en Haïti ;
- L'établissement d'une boîte à suggestion dans les bureaux des CASEC, ASEC, Délégué de Ville et Mairies des communes de la Grand'Anse pour recueillir les doléances des populations affectées ;
- La déconcentration et l'établissement d'une représentation de l'OPC dans les communes du département de la Grand'Anse pour faire le plaidoyer autour des plaintes et des violations des droits des citoyens et le respect des droits de la population ;
- Le renforcement de la participation de la population dans toutes les phases du cycle de gestion des catastrophes dans le département
- La mise en place d'une cartographie des zones difficiles d'accès qui prend en compte les différentes possibilités et moyens de les atteindre pour pouvoir secourir et desservir ces populations en temps réel
- L'appui au développement d'une stratégie de protection sociale pour la population de la Grand'Anse ;
- Le renforcement des Directions Départementales de la Grand'Anse en Ressources Humaines, matériels, équipements et intrants ;
- Le renforcement des capacités des structures sanitaires à résister aux catastrophes ;
- L'amélioration de la couverture des soins et services de santé de base.



En tout état de chose, la population doit pouvoir recouvrer le droit à la sortie de catastrophe à la fin des périodes de relèvement et de reconstruction.

8.8 Conclusion

A La lumière des analyses produites dans ce travail de recherche, nous avons découvert que la gestion de l'ouragan Mathieu dans le département de la Grand'Anse avait connu beaucoup de faiblesses sur l'ensemble de ses phases (Préparation, Intervention ou de secours et Rétablissement). Les concepts étudiés sous chaque phase ont permis de faire des constats moins intéressants les uns des autres.

Au niveau de la phase préparatoire nous dénotons qu'un travail acceptable, non sans faille, a été fait considérant les diverses activités réalisées par les autorités départementales de la Grand'Anse, avec l'appui des autorités centrales qui donnaient les directives, pour informer et sensibiliser une bonne frange de la population sur la conduite à tenir avant, pendant et après le passage de l'ouragan. Toutefois, sous l'angle de la coordination interinstitutionnelle, nous avons constaté, du côté des acteurs humanitaires internationaux, les faiblesses suivantes : arrivée tardive des acteurs internationaux ; manque de maîtrise de la situation en présence, système diversifié de collectes de données ; et du côté local : manque de connaissance du système de gestion des risques de catastrophes ; manque de méthode dans les évaluations des dégâts enregistrés ; forte influence politique dans la gestion de l'ouragan ; absence de protocole dans la gestion de l'ouragan ; manque de leadership ; mauvaise adéquation entre la planification et les interventions ; lourde procédure dans la distribution de l'aide ; manque de synergie entre les acteurs internationaux et locaux.

Ces éléments de faiblesses soulignés ont eu un impact négatif sur les réponses à apporter aux besoins de la population nécessiteuse de la Grand'Anse. Cela étant dit, pour renforcer la coordination entre les acteurs, il faudra impérativement agir sur ces faiblesses pour les corriger et pouvoir réagir efficacement.

De son côté, la phase de secours a fait face à beaucoup de difficultés telles les collectes des données, les obstructions de route, les systèmes de communication inopérants, la participation de la population, etc. Autrement dit, les secours tardaient à arriver dans les endroits pour répondre aux besoins des populations victimes en raison entre autres des problèmes précités.

Quant à la phase de rétablissement, nous mettons particulièrement l'accent sur la planification sur le long terme et la vision homogène du développement au niveau du département. D'un côté, la majeure partie de ce qui a été planifiée pour être réalisée afin que le département de la Grand'Anse puisse devenir résilient pour faire face à d'éventuels aléas, n'a pas été concrétisé dans les faits. Les actions humanitaires sont la base du développement, dit-on. Cette assertion selon notre travail de recherche n'est pas vérifiée dans le cas de la gestion de l'ouragan Mathieu. Les actions posées, au lieu de renforcer les capacités des populations, au contraire les rendent beaucoup plus vulnérables. Nous nous permettons de penser qu'un nouvel alea de la catégorie de l'ouragan Mathieu produirait plus de dégâts puisque toutes les conditions ne sont pas réunies pour permettre aux populations de pouvoir y faire face.

Somme toute, des leçons sont tirées à partir de la gestion de l'ouragan Mathieu dans la Grand'Anse telle qu'elle a été faite. Les deux hypothèses de notre travail de recherche se



trouvent confirmées. Une meilleure planification jointe à une meilleure coordination des acteurs et actions humanitaires et une réelle mobilisation des ressources nécessaires, une participation sans faille de la population associée à une volonté politique peuvent bien concourir à une meilleure gestion, à l'avenir, de tout éventuel alea dans le département de la Grand'Anse. Une étude sur l'opportunité et les impacts des projets post catastrophes, implémentés dans le département de la Grand'Anse, depuis environ 4 ans, reste à explorer.



Liste des sigles et acronymes

ASEC	Assemblée des sections communales
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BPM	Brigade de la protection des mineurs
BSEIPH	Bureau du secrétairerie d'Etat à l'Intégration des personnes handicapées
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CASEC	Conseil d'Administration de la section communale
CCPC	Comité communal de protection civile
CDAI	Centre de traitement d'approvisionnement d'intrants
COUD	Centre d'opération d'urgence départemental
CPM	Centre de prévention météorologique
CRS	Catholic relief services
CTDA	Centre de traitement diarrhées aiguës
DIPS	Dispositif d'intervention de premier secours
DPC	Direction de la protection civile
EDAB	Evaluation des dégâts et analyse des besoins
EIC	Equipe d'intervention communautaire
EMDAT	Emergency events Database
IBESR	Institut de Bien-être sociale et de la recherche
IDETTE	Initiative départementale contre la traite et le trafic des enfants
MARNDR	Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rurale
MCDFD	Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes
MEF	Ministère de l'Economie et des finances
MICT	Ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales
MINUSTAH	Mission des nations unies pour la stabilisation en Haïti
MSPP	Ministère de la santé publique et de la population
MTPTC	Ministère des travaux Publics, transport et communication
OFDA	Office of U.S Foreign disaster assistance
OIM	Organisation internationale pour la migration
OPC	Office Protecteur du citoyen
PAM	Programme alimentaire mondial
PDNA	Évaluation des besoins post-catastrophe (Post-Disaster Needs Assessment)
PNCS	Programme national de cantine scolaire
PNGRD	Plan national de gestion des risques et des désastres
PNH	Police nationale d'Haïti



PNLH	Politique nationale de logement et d'habitat
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
SNGRD	Système national de gestion des risques et des désastres
UHM	Unité hydrométéorologie
UNDAC	United nation disaster assessment and coordination
USAID	Agence des nations unies pour le développement international



Bibliographie

ACAPS (2016), Haiti: Hurricane Matthew, Department Profile, Grand' Anse, 21 October 2016, Genève, ACAPS, 7 p.

GUIDE DES GENRES POUR LES ACTIONS HUMANITAIRES (2017) IASC, Comité permanent inter organisations, 304 P

DEPARTEMENT REPONSES URGENCES (2016), Rapport de situation du secteur WASH en Haïti N°1, 29 octobre 2016, Port-au-Prince : République d'Haïti, 6 p.

FOUNTAIN Smith , S. & al. (2016), Joint Donor letter Haiti, 2 p.

UNISDR (2009), terminologie pour la prévention des risques de catastrophes, 34 p.

GUHA-SAPIR, Debarati & al. (2011), Independent Review of the U.S. Government Response to the Haiti Earthquake, Final Report, Washington D.C., USAID, 130 p.

REPONSE AUX DESASTRES (2014) Boite à outils des leçons apprises, pratiques et expériences, CTEGAP, Haïti, 75 p.

IASC (2016), IASC Emergency Directors Group –Teleconference on Haiti: Proposed Agenda, 24 October 2016, New York, United Nations, 1 p.

MINUSTAH JOINT OPERATIONS CENTRE (2016), Organization of Convoys in Post-Matthew Humanitarian Recovery, 12 October 2016, Port-au-Prince, United Nations, 3 p.

O'BRIEN, Stephen (2016), Response Stephen O'Brien to donor letter Haiti, New York, UN, 3 p.

OCHA (2016), Haiti: Hurricane Matthew, Situation Report N° 19 (02 November 2016), Port-au-Prince, United Nations, 6 p.

Grünewald - Groupe URD, Ed Schenkenberg - HERE Geneva, evaluation en temps réel, réponse à l'ouragan Matthew, Haiti, decembre 2016, 69 p.

USAID, CATHOLIC RELIEF SERVICES (2016), Relying on markets for shelter response in Haiti: An analysis of the CGI market in hurricane-affected areas, Washington D.C.: USAID, Catholic Relief Services, 2 p.

STORK Adrienne (2016) Chaînes d'approvisionnement du charbon de bois et du bois de feu dans le Département du Sud 44 p.

Publications gouvernementales (Documents officiels et rapports):

République d'Haïti, Nations Unies, Union Européenne, BID, Evaluation des Besoins Post Catastrophes, 81 p

République d'Haïti, Rapport d'évaluation rapide des pertes et dommages agricoles causées par l'ouragan Matthieu, du 3 au 5 octobre, 2016, 37 octobre 2016.

République d'Haïti MTPTC (2012), Code National du Bâtiment d'Haïti (CNBH). www.mtptc.houv.ht, consulté le 23 aout 2020.

République d'Haïti (2015). Guide Méthodologique, Réduction des risques naturels en zone urbaine en Haïti, Mieux prendre en compte le risque naturel dans l'urbanisation et l'aménagement du territoire, 78p.

République d'Haïti, PDNA HAITI 2016 - OURAGAN MATTHEW



Revue

GRANGE Dier, 2008 « Risques et catastrophes : une approche en trois phases et trois plans, Ressi — 30 avril 2008 », Archiviste, Ville de Genève.

COORDINATION NATIONALE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (2016), Bulletin de situation #1 – Sécurité alimentaire Haïti, Ouragan Mathieu, 4 p

Thèses/Mémoire et publications universitaires :

MORTELMANS Marie Carmelle (2017), Urgence, Réhabilitation et Développement : Analyse de l'action humanitaire effectuée au Sri Lanka à partir du tsunami de 2004 à la lumière des enjeux entourant les liens entre urgence et développement. Mémoire de maîtrise, Université Catholique Louvain, 97p.

PAGANY Léonard (2020), la gouvernance du secteur de la sécurité garantit-elle le développement durable en Haïti (au regard de l'Objectif 16), mémoire de Master, Kalu Institute, 42p.

7.4 Annexes supplémentaires

Liste des 17 tableaux estimatifs des dégâts

